

LES DIRECTEURS DE LYCÉES REPORTENT LA DÉCISION DE BOYCOTT DES EXAMENS

Sursis pour Ouadjaout P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Tebboune ordonne son achèvement

Page 5

INSTRUCTIONS FERMES DE CHANEGRIHA AUX COMMANDEMENTS

Pour un vote sans bavure



Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, tient à un déroulement du scrutin sans bavure ce 12 juin. A partir de Blida, c'est une sorte de mise en garde qu'il a adressée à ceux qui voudraient entraver l'opération de vote en intimant à tous les services de sécurité d'appliquer les instructions pour neutraliser tous éventuels perturbateurs. Page 2

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le temps du nucléaire

Outre le solaire et à moindre degré l'éolien, le gouvernement veut introduire le nucléaire pour la réussite de la transition énergétique. Pour ce faire, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour et le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, ont appelé à la nécessité de mettre «rapidement» en place un groupe de réflexion sur la meilleure stratégie à mettre en œuvre relative à l'apport du potentiel du nucléaire dans le modèle énergétique de l'Algérie.

Page 6

CANADA

Mort suspecte d'un étudiant algérien

Islem Guerre, étudiant algérien de 21 ans, a été retrouvé mort dans la région de Montréal (Québec, Canada). Page 7

EQUIPE NATIONALE

Belmadi face à une pénurie de gardiens de but

Le patron de l'EN continue à miser sur les trois trentenaires Rais M'bolhi (35 ans), Alexandre Oukidja (32 ans) et Azeddine Doukha (34 ans). Page 14



AIR ALGÉRIE
FERME PARIS-OPÉRA
ET MARSEILLE POUR
DES CONSIDÉRATIONS
SÉCURITAIRES
ET SANITAIRES

Rien que pour ça ?

Le porte-parole d'Air Algérie Amine Andaloussi a estimé hier que 40% des billets du mois de juin ont été vendus. Page 4

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 1er Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°654 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

INSTRUCTIONS FERMES DE CHANEGRIHA AUX COMMANDEMENTS

Pour un vote sans bavure

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, tient à un déroulement du scrutin sans bavure ce 12 juin. A partir de Blida, c'est une sorte de mise en garde qu'il a adressée à ceux qui voudraient entraver l'opération de vote en intimant à tous les services de sécurité d'appliquer les instructions pour neutraliser tous éventuels perturbateurs.



Le communiqué du ministère de la Défense nationale situe l'intervention de Saïd Chanegriha à un niveau de réaction par rapport aux menaces extérieures qui pourraient se traduire par des tentatives de saboter le processus électoral. Le chef d'état-major a, donc, ordonné à tous les commandements d'appliquer «rigoureusement les instructions et les orientations du Haut Commandement pour mettre en échec tout plan ou action visant à perturber le déroulement de élections législatives du 12 juin prochain.» La mission des services de sécurité étant de «de permettre aux citoyens de s'exprimer dans un climat empreint de sérénité, de quiétude et de stabilité», Chanegriha a laissé entendre qu'un dispositif national de maintien de l'ordre a été programmé contre toutes manœuvres qui pourraient cibler les centres de vote.

RENDEZ-VOUS CRUCIAL

En effet, Saïd Chanegriha a rappelé lors d'une visioconférence en direction des cadres de la Région à Blida, la dimension stratégique de ces élections dans le cadre du

processus constitutionnel de renouvellement des instances élues, en l'occurrence l'Assemblée populaire nationale dont la dissolution anticipée a été une preuve de rupture avec l'ancienne gouvernance décriée par le Hirak du 22 février 2019. «Notre pays vivra, dans les quelques jours à venir, une importante échéance électorale, à savoir les législatives prévues pour le 12 juin prochain. Cet événement national, d'une vitalité extrême pour notre pays et notre peuple, représente une nouvelle étape prometteuse dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle.» Appréciation qui indique le soutien entier de l'Institution militaire à la feuille de route du Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale.

L'ANP MOBILISÉE

En effet, d'un point de vue strictement sécuritaire, le Haut Commandement de l'ANP se doit de soutenir et appuyer la Poli-

ce nationale à travers la Gendarmerie, notamment dans les milieux ruraux pour mettre en échec les projets d'empêchement violents ou d'éventuels attentats que peuvent préparer des officines hostiles à l'Algérie. Selon des sources autorisées, les services de renseignements auraient repéré des mouvements d'argent suspects qui pourraient servir à manipuler des individus le jour du vote afin de provoquer des troubles. Le mouvement d'obédience islamiste Rachad et les indépendantistes du MAK, classés officiellement comme des entités terroristes par les autorités, font l'objet d'une surveillance permanente par les services spécialisés.

CONSCIENCE CITOYENNE

Par ailleurs, le chef d'état-major a exhorté le personnel de l'ANP à exercer son droit et devoir de vote en tant que citoyens, dans l'esprit patriotique. «Le devoir de citoyenneté impose aux personnels de l'Armée nationale populaire de

s'acquitter de leur devoir électoral, conformément aux lois républicaines, afin de se joindre à leurs concitoyens dans l'accomplissement de ce devoir national, en s'exprimant en toute liberté et transparence.» Enfin, Saïd Chanegriha a déclaré qu'il était «pleinement convaincu que le peuple algérien est devenu, plus que jamais, conscient, et ne peut être manipulé ou poussé dans des dédales périlleuses et qu'il se mobilisera contre tous les desseins pernicieux pour repousser ainsi ceux qui guettent le pays» tout en demandant aux différents responsables de la chaîne de commandement de «préserver la disponibilité opérationnelle des unités et de réunir les facteurs de sécurité et de stabilité à travers tout le territoire de la 1^{re} Région militaire, notamment à l'occasion des prochaines législatives.» Message lancé aux aventuriers qui se prépareraient à perturber le scrutin : les forces de sécurité sont prêtes à les neutraliser. A bon entendeur.

Nordine Mzala

LES DIRECTEURS DE LYCÉES REPORTENT LA DÉCISION DE BOYCOTT DES EXAMENS

Sursis pour Ouadjaout

Très attendu, le Conseil national du syndicat des directeurs de lycées, a finalement décidé d'accorder plus de temps au ministère de tutelle, afin d'éviter l'option de boycott des examens officiels de fin d'année scolaire. Cette session organisée dimanche au lycée Franz Fanon de Boumerdès, devait, en effet, trancher la question à la lumière de la dernière réunion que Mohamed Ouadjaout a accordée au Syndicat et qui n'avait pas été à la hauteur des directeurs. C'est donc après lecture des PV des assemblées de wilayas, que le Conseil national autonome des directeurs de lycées (Cnadl), a décidé «de poursuivre le mouvement de protestation, tout en reportant jusqu'à nouvel ordre, la décision finale», a-t-il indiqué, hier, dans un communiqué. Le Syndicat justifie ce choix par «le souci de faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et le sens de la conscience professionnelle» des directeurs de lycées. Ceci dit, ces derniers ne comptent pas faire marche arrière et campent sur leur position pour la prise en charge effective de leur plateforme de revendications. A deux jours seulement de l'examen de la 5^e année primaire, prévu demain 2 juin, les directeurs de lycées envoient un signal fort au ministre de l'Education et affichent leur volonté à sauver l'organisation de l'examen le

plus important du cursus scolaire des élèves, à savoir le Bac dont les épreuves se dérouleront du 20 au 24 de ce mois. Une sorte de sursis pour Mohamed Ouadjaout au cas où il voudrait éviter un camouflet le jour des examens du Bac. Le syndicat l'appelle d'ailleurs «à faire preuve de sagesse et placer l'intérêt du pays au-dessus de tout, en ouvrant un dialogue sérieux» sur les doléances exposées par les directeurs de lycées. La réunion bilatérale Cnadl-Ouadjaout, tenue la semaine dernière, n'avait pas abouti à un accord, rappelle-t-on. Le Syndicat s'attendait au moins à la prise en charge d'une partie de la plateforme de revendications, en particulier celles ayant trait aux primes et indemnités. Rien ! Le ministre qui, semble-t-il, n'a pas toutes les cartes en mains, n'avait rien lâché. «Le ministre n'a donné aucune réponse claire ou convaincante sur l'ensemble des revendications exposées», avait indiqué le Cnadl dans un compte rendu de la réunion. Même lorsque les membres du Bureau national «ont tenté, à travers leurs interventions», de convaincre la tutelle, «sur la nécessité d'accorder une prime ou de revaloriser une prime existante, à l'effet de calmer les esprits de la base et prouver sa bonne intention», Mohamed Ouadjaout s'est contenté, selon le Syndicat, «de

dire qu'il allait plaider la cause devant le gouvernement». Au lendemain de cette réunion, un signal fort a été envoyé par les directeurs au ministre, en boycottant les réunions de coordination avec les walis, pour la préparation des examens de la 5^e, du BEM et du Bac. A Alger Est et Ouest, comme à Boumerdès, à Msila, à Skikda, à Saïda, à Mascara, à Oran, à Laghouat, à El-Tarf, à El-Oued et bien avant à Oum El-Bouaghi, Batna et Ghardaïa, les proviseurs se sont déplacés aux lieux devant abriter les dites réunions, sans y accéder. C'est dire qu'à moins d'un changement de dernière minute ou d'un geste du gouvernement, la menace des directeurs de boycotter l'organisation des examens officiels de fin d'année, reste d'actualité. Dans sa plateforme de revendication, le Cnadl appelle à «l'ouverture du dossier de révision du statut particulier», à «la révision du régime indemnitaire et des primes» et à «l'institution d'une prime spécifique pour l'encadrement des examens officiels». Le Syndicat plaide aussi pour « l'amélioration du pouvoir d'achat », le «retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge» et «l'intégration des ouvriers professionnels», entre autres.

Aïssa M.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CARNETS DE CAMPAGNE

Belaïd et Bengrina veulent pardonner aux hommes d'affaires emprisonnés

Le leader du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, emboîte le pas à Abdelaziz Belaïd qui souhaite la réhabilitation et la libération des hommes d'affaires détenus en échange de la restitution de l'argent volé...

Abelkader Bengrina estime, en effet, en ce onzième jour de cette campagne électorale qu'une réconciliation avec ce clan mafieux permettra au pays de récupérer l'argent détourné. «Je propose qu'on discute avec ces personnes pour qu'elles restituent l'argent volé en échange de l'atténuation de leurs peines avec une interdiction de voyager à l'étranger» dit-il lors du forum organisé hier par Djaïr One. Selon Bengrina, un montant de 200 milliards de dollars a été ainsi détourné qui «peut ainsi permettre de contribuer au redécoupage économique du pays surtout en cette période de crise financière» dit-il. Son alter ego du MSP, Abderrezak Makri, bien parti pour occuper le fauteuil de Premier ministre, multiplie les appels à un gouvernement d'union nationale ou à une alliance principalement avec les partis issus de son courant idéologique. Dimanche dernier à Constantine, il a indiqué que son parti est «favorable au principe de l'alliance et du partenariat au service du pays et refuse toute forme de paternalisme ou de monopole exercé dans la gestion des affaires de l'Etat». Makri a précisé que son parti qui cumule trente ans d'expérience, de patience et de militantisme au service du pays participe à cette échéance avec la «conviction de réussir, et permettre dans un esprit de coopération avec l'Etat et le peuple, la concrétisation de plusieurs objectifs, dont la lutte contre le tutorat et le monopole dans la gestion des affaires du pays». Il a estimé que «personne n'a le droit de s'ériger en tuteur du peuple», ajoutant que «l'édification du pays n'est pas aisée, mais nécessite qu'on mette la main dans la main pour relever le défi et déjouer toutes tentatives malsaines». Ce responsable politique a précisé que sa formation œuvre à «rectifier la trajectoire et n'a nullement l'intention de se focaliser sur le passé» estimant que l'Algérie «se trouve dans une situation dangereuse». Cherchant à donner un peu plus d'assurance aux décideurs, Makri révèle que le MSP «ne cherche pas à juger les autres, mais œuvre plutôt à asseoir des réformes



politiques et économiques et pour atteindre cet objectif, il faut garantir des élections propres et transparentes». Et d'ajouter : «L'Algérie a certes raté beaucoup de chance et perdu des sommes colossales, mais cela ne doit pas constituer un frein, mais une motivation pour apporter les rectifications nécessaires avec la contribution des compétences victimes de la machine administrative qui favorisait dans le passé le régionalisme et la corruption».

Le SG du RND Tayeb Zitouni a mis l'accent à El Bayadh sur la nécessité d'exploiter, de la meilleure façon qui soit, «les atouts nationaux afin de réaliser le décollage économique dans le cadre de l'Algérie nouvelle». Zitouni a précisé que son parti aspirait à «réaliser le véritable décollage économique à travers une meilleure exploitation des richesses et atouts nationaux, et à atteindre le développement du secteur de l'Agriculture sur lequel le pays mise beaucoup pour arriver à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire». Le SG du FLN, Abou El Fadhl Baâdji qui lui dispute la place au sein de la mouvance nationaliste a mis l'accent, dimanche, depuis Annaba, sur la nécessité pour l'ensemble des militants du parti de «resserrer les rangs en vue de permettre au FLN de préserver sa place pionnière et de faire entendre la voix du courant nationaliste» et a appelé à la nécessité de «s'unir autour du parti afin de faire face à toutes les tentatives ciblant le FLN».

FILALI GHOUNI NE LÂCHE PAS LA FRANCE

Pour le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, la poursuite de la

lutte pour «relancer le projet de loi criminalisant le colonialisme dans le but de contraindre la partie française à reconnaître officiellement ses crimes coloniaux en Algérie» est le principal souci avant tout autre chose. «Ce projet, qui vise à faire pression sur la partie française pour la pousser à avouer ses crimes coloniaux repose sur trois axes principaux, la reconnaissance des massacres et crimes commis contre les Algériens durant la période coloniale, la présentation d'excuses officielles et l'indemnisation des différentes victimes, dont celles des essais nucléaires français dans le Sahara algérien», a-t-il relevé. Et d'ajouter : «Jusqu'au dernier souffle, hommes et femmes, dirigeants, militants et élus du mouvement El Islah poursuivront la lutte pour la promulgation de la loi criminalisant le colonialisme», assurant que cette lutte «découle de la fierté d'appartenir à l'Algérie indépendante, souveraine dans ses décisions et à l'emblème toujours hissé». Ghouini a ajouté que la voie du changement dans laquelle l'Algérie s'est engagée après le Hirak «encourage tous les nationalistes à adhérer à cet effort pour édifier un Etat fort sur les plans politique, social et économique». Ghouini a présenté son programme économique lequel, dit-il, repose sur «la réforme du système bancaire, financier et fiscal», appelant, à l'occasion, à «élargir les domaines des transactions islamiques dans les banques pour encourager l'investissement et augmenter le taux d'épargne, tout en élargissant les compétences du fonds de la zakat». Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a indiqué depuis Boumerdès que «le Hirak du 22 février a été une rupture

entre la situation par laquelle passait le pays et la phase actuelle axée sur le travail pour le changement, positif, à tous les niveaux. Nous souhaitons que l'Algérie se développe et se stabilise de plus en plus en fournissant, pour ce faire, davantage d'efforts, et nous faisons prévaloir la vérité loin de toute éventuelle fausse promesse», a-t-il soutenu. Par ailleurs, le président d'El-Moustakbal a invité les forces partisanes à «surpasser les problèmes politiques et aller vers le dialogue pour parvenir à des solutions et à une feuille de route à même de réaliser le changement escompté et bâtir un Etat fort sous-tendant des Algériens compétents». Il propose de mettre en place «une maison de députés» dans chaque wilaya, le but étant de «consacrer le principe du dialogue et de la concertation entre les élus et le peuple, d'une part, et entre les autorités, d'autre part». Quant au président du FNA, Moussa Touati, celui-ci a estimé à Mostaganem, que donner la parole au peuple, à travers les législatives du 12 juin prochain, «sera une occasion pour affronter les véritables problèmes que connaît la société» et «capable d'affronter les véritables problèmes dans les différents domaines et la protection des franges fragiles». Il a exhorté les futurs élus de l'APN à «être des initiateurs, n'attendant pas les projets du gouvernement seulement et de revenir vers les électeurs pour les consulter», ce qui pourra réinstaller la confiance entre les citoyens et les responsables et «mettre en place un climat propice et adéquat pour œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des Algériens».

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le droit au logement dans les programmes de plusieurs formations

Des formations politiques ont estimé, dans leurs programmes électoraux, que le droit des citoyens au logement était une exigence de réforme sociale globale à même de garantir la justice sociale entre les différentes régions du pays et d'organiser les aides destinées aux catégories vulnérables. Ces formations politiques accordent, dans leurs programmes un intérêt particulier au volet logement, étant un dossier préoccupant actuellement pour les citoyens en vue d'améliorer leur situation sociale. Dans ce cadre, le Parti Voix du peuple (PVP) cible la révision de la politique nationale du logement pour éviter la spéculation sur les logements sociaux et aidés et soutenir la classe moyenne et les franges vulnérables à travers des programmes de logement

au profit des catégories à faible et à moyen revenus et la résolution du problème du logement social via un programme informatisé équitable et transparent. Afin de libérer le secteur du logement de la demande croissante et assurer au citoyen le droit au logement, le parti entend encourager la construction individuelle et accélérer la régularisation des dossiers de logements en suspens par un plan urbanistique étudié. Pour sa part, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) a plaidé pour assurer à toutes les familles algériennes l'accès à un logement décent tant en propriété qu'en location et à créer une caisse nationale pour la garantie de la location du logement et le plafonnement des loyers. Quant au parti du Front de libération nationale (FLN), il a affirmé qu'il

envisage dans le cadre de son programme électoral de créer un marché immobilier pour résoudre la crise du logement, ajoutant que le parti œuvre dans le cadre de son programme à préserver les acquis sociaux des citoyens et à valoriser les efforts fournis par l'Etat algérien dans le domaine du logement, conformément aux priorités fixées. Le FLN veillera, au titre de son programme pour les législatives du 12 juin, à favoriser l'accès du citoyen au logement décent, à éradiquer les habitations précaires et à restaurer le vieux bâti menaçant ruine. Le parti s'engage également à créer un marché immobilier et à trouver des solutions durables au programme du logement.

Synthèse R. N.

AIR ALGÉRIE FERME PARIS-OPÉRA ET MARSEILLE POUR DES CONSIDÉRATIONS SÉCURITAIRES ET SANITAIRES

Rien que pour ça ?

Le porte-parole d'Air Algérie Amine Andaloussi a estimé hier que 40% des billets du mois de juin ont été vendus.

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé hier sur sa page Facebook, la fermeture de ses deux agences Paris-Opéra et Marseille Saint-Charles en France pour des considérations sécuritaires et sanitaires. Air Algérie a été «contrainte de fermer les agences Paris-Opéra et Marseille Saint-Charles et vous invite à contacter le Contact Center pour tout achat ou confirmation de votre billet», indique la compagnie dans un communiqué. Une anarchie et une situation chaotique ont régné hier matin à l'agence d'Air Algérie à Paris, avenue de l'Opéra. Une foule immense a pris d'assaut cette agence en dépit des mesures draconiennes imposées par les autorités françaises. Devant un tel afflux, le personnel de l'agence a fermé la porte des bureaux craignant un débordement dangereux. Mais la foule semblait déterminée à en découdre. Certains se sont saisis des barrières du chantier mitoyen pour forcer l'entrée, ce qui a probablement incité les responsables de ces deux agences à fermer boutique. Les citoyens ont tenu aussi à signaler que la réservation sur le net ne fonctionnait pas de même que les préposés au téléphone ne répondaient pas. Le porte-parole d'Air Algérie Amine Andaloussi a estimé hier que «40% des billets du mois de juin ont été vendus». Ce responsable a précisé que cette reprise partielle intervient dans l'objectif de «concilier les besoins de mobilité les Algériens avec la responsabilité de protéger la santé et la population de pays». Il explique que les craintes liées à une recrudescence épidémique dans le pays ont été derrière «la décision de l'ouverture graduelle de certains aéroports, mais aussi de certaines destinations étrangères seulement». À ce propos, il ajoute que «pour l'instant, il fallait s'en tenir aux mesures qui ont été prises, tout en rappelant que le comité scientifique continue



d'observer et de faire les recommandations au fur et à mesure de l'évolution de la situation». Selon lui, ces mesures «prennent en compte les aspects purement techniques et médico-sanitaires, mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport et autres».

L'ENTRÉE EN FRANCE ET EN ESPAGNE N'EST PAS AUTORISÉE

Enfin, Air Algérie a informé hier que l'entrée en France et en Espagne «n'est pas autorisée pour les détenteurs de visa type C (touristique)». Air Algérie se réfère aux conditions d'entrée fixées par les autorités françaises et espagnoles disponibles sur les sites de ministère français de l'intérieur www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage) et du site gouver-

nemental espagnole www.spth.gob.es/). Pour rappel et face à la colère grandissante de la communauté établie en France et ailleurs, le gouvernement a assoupli un tant soit peu les conditions d'entrée sur le sol des ressortissants bloqués à l'étranger en raison de la pandémie de Covid-19, en réduisant les frais de confinement obligatoire.

Cette décision survient alors que la diaspora algérienne proteste depuis plusieurs jours contre les conditions de retour draconiennes en Algérie à partir du 1er juin. Une mesure qui a soulevé la colère des Algériens établis ou bloqués à l'étranger, notamment en France, où des centaines d'entre eux ont manifesté samedi dernier devant des consulats de l'Algérie, pour dénoncer les conditions imposées par le gouvernement pour cette réouverture partielle des frontières.

Avant-hier, le président Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres, de «dispenser les étudiants et les personnes âgées à faible revenu parmi les Algériens de retour au pays de payer les frais d'hébergement relatifs à l'isolement».

Il a également été décidé de «baisser les frais d'hébergement de 20 % pour les Algériens de retour au pays», selon le communiqué. Ces frais avaient été fixés à 41 000 DA.

Dans un communiqué publié dimanche dernier, un collectif d'Algériens de l'étranger a réitéré «son rejet de l'ouverture de seulement cinq dessertes» et a demandé «à pouvoir acheter des billets d'avions auprès d'autres compagnies étrangères et alléger ainsi la pression sur Air Algérie».

M.T.

AIR ALGÉRIE EXCLUT LES AGENCES DE VOYAGES DE LA VENTE DES BILLETS

Le Syndicat des opérateurs de tourisme dénonce la décision

Les mesures de prévention et de confinement ont causé l'arrêt total de l'activité de plus de 3 000 agences de tourisme et de voyages exerçant en Algérie.

Air Algérie a décidé de restreindre la vente de billets à son réseau d'agences. Les agences de voyages seront privées de la vente de billets dans les deux sens, à destination et vers l'Algérie. La compagnie a choisi de répartir la vente de billets selon les destinations. Les voyageurs voulant se procurer un billet d'avion pour Istanbul devront impérativement se rendre auprès de l'agence de Blida. «Les agences de voyages et de tourisme sont exclues des vols de rapatriement» selon Toufik Midoun, président du Syndicat national des opérateurs de tourisme qui dénonce la décision des pouvoirs publics. «Voilà une décision prise en haut lieu et qui est de nature à nuire aux agences de voyages agréées par l'IATA exclues de la vente des vols de rapatriement, alors qu'elles réalisent 60% du chiffre d'affaires du pavillon national», fustige le syndicat dans un communiqué. Selon ce même responsable, les autorités

«savent pertinemment que les Algériens bloqués à l'étranger se trouvent sans moyens financiers afin de se prendre en charge, il fallait tout simplement accorder la vente des billets aux agences de voyages en Algérie, afin de permettre à leur famille de régler partiellement en devises les billets d'avion et en dinars les hôtels tout en sachant qu'une bonne majorité des ATV est spécialisée dans la vente de package qui reste une prestation qui revient exclusivement au monde des voyageurs» rappelle-t-il encore. Toufik Midoun, déplore par ailleurs la marginalisation du ministère du Tourisme dans cette opération de rapatriement, alors que sa présence «aurait certainement permis la défense des voyageurs qui n'en sont pas à leur première lise à l'écart», ajoute-t-il. Les séjours touristiques à l'étranger suspendus depuis mars 2020 ont mis à mal la quasi-totalité des agences de voyages et de tourisme en Algérie qui en compte plus de 4 000. Le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (Snav) a estimé en effet que 90% des agences de voyages et de

tourisme sont aujourd'hui à l'arrêt et ce depuis plus d'une année. Selon le syndicat, seuls 10%, soit 400 agences qui continuent à activer en proposant des circuits internes malgré les restrictions sanitaires.

4 000 AGENCES DE TOURISME MEURENT LENTEMENT

Selon Ali, Menaceur, un des membres du syndicat a indiqué hier qu'«aucune date n'a été fixée pour le retour des activités de ces agences» en raison de la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Ce même responsable a indiqué que les agences de voyages ont perdu presque 100% de leurs chiffres d'affaires rappelant que les dernières activités remontent à janvier 2020 à travers l'organisation de la Omra 2020 et les festivités de fin d'année 2020. Le responsable syndical a relevé que le chiffre d'affaires du secteur avait connu «un recul considérable» durant les deux dernières années, dû à plusieurs facteurs dont le manque de liquidité, la hausse des prix des produits de base, l'instabilité politique et la distri-

bution des logements, toutes formules confondues, ce qui a amené les clients à faire des économies et à sacrifier les dépenses de luxe. Il y a une année, le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (Snav) a appelé à l'adoption d'un plan national de sauvetage du secteur, paralysé par la crise du Covid-19 et notamment l'application d'exonérations fiscales et bancaires et la création d'un fonds de garantie pour aider les agences impactées par les crises, selon le SG, Liès Snouci. Le Snav propose dans le cadre de ce plan, «l'exonération totale des agences des impôts pendant l'année en cours mais également de toutes charges sociales (cotisations sociales) en raison de l'arrêt total de l'activité». Le plan prévoit également des aides financières aux agences éprouvant des difficultés à continuer de payer le loyer des locaux de leurs activités, ainsi que l'ajournement du paiement des échéances bancaires pour les opérateurs ayant recouru à l'emprunt, avec l'annulation des taxes résultant de l'ajournement.

M.T.

COVID-19

500 000 doses du vaccin chinois Sinovac attendues

L'Algérie devait recevoir hier 500 000 doses du vaccin chinois Sinovac, selon la DG de la Pharmacie Wahiba Hadjoudj, lors de son intervention sur les ondes de Chaîne III. « Ce qui portera, le total livré jusque-là, à 2,5 millions d'unités depuis le 31 janvier », ajoute-t-elle, en précisant que l'Algérie recevra, avant la fin du mois de juin prochain, d'un lot supplémentaire de l'ordre de 3 millions de doses anti-Covid-19. « Ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens » dit-elle. L'Algérie a reçu la semaine dernière un lot de 758 400 doses de vaccin ant-Covid-19 dans le cadre du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'institut Pasteur avait réceptionné récemment un lot de 170 000 doses de vaccin et comptait recevoir 500 000 autres doses portant ainsi le chiffre global de doses reçues en une semaine 1 428 400 doses. Selon le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, la réception d'un lot « important » de ce vaccin est attendue pour juin prochain ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens. Le ministère de la Santé a lancé une campagne de vaccination fin janvier dernier après avoir mis en place une plate-forme numérique permettant aux citoyens de s'inscrire pour se faire vacciner. L'Algérie a acquis, depuis le début de l'année en cours, une quantité de 5,5 millions de doses.

LE NOMBRE AUGMENTE DE PLUS EN PLUS

636 cas de variants du Covid-19 enregistrés

Le nombre de cas du variant britannique du Sars-Cov-2 détecté en Algérie s'élève désormais à 636, a révélé, hier, sur les ondes de Radio Sétif, le Pr Mehyaoui, membre du comité scientifique et de suivi de la pandémie du Covid-19. Ce dernier a ajouté que les membres du comité se réunissent régulièrement pour suivre l'évolution de la situation. Pour ce qui est de la période s'étalant du 13 au 20 mai, 39 cas du variant britannique ont été enregistrés à travers les wilayas d'Alger (5 cas), Oran (15), Bouira (9), Béchar (9) et Béjaïa (1). Dans son communiqué, l'IPA a encore invité les citoyens « à observer de la manière la plus stricte, les règles de base énoncées dans le protocole sanitaire (port du masque de protection, distanciation physique, lavage fréquent des mains) qui représentent dans ces circonstances, la seule garantie pour freiner la propagation de ce virus et éviter plus de contaminations ».

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Une année de prison ferme requis contre 10 manifestants

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis hier une année de prison ferme contre dix manifestants, interpellés le 14 mai dernier. Sur les dix manifestants, six personnes comparaissent libres (Zerouki Mohamed, Mohamed Elarbi Maouch, Mokadem Saïd, Bouzouaoui Mohamed, Kouache Bilal, Merzoug Antar) et quatre personnes détenues comparaissent à distance via Skype depuis la prison d'El Harrach (Maïcha Abdelkhalek, Sadaoui Saad, Mansouri Nadir et Saadoun Mouad Akacha). Le juge du tribunal a renvoyé le verdict, dans l'affaire des dix prévenus, pour le 7 juin prochain. Pour rappel, le 14 mai dernier, des dizaines de personnes ont été interpellées dans plusieurs villes du pays, dont la journaliste Kenza Khatto qui assurait la couverture des manifestations à Alger.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA Tebboune ordonne son achèvement

Le président Tebboune a ordonné avant-hier lors de la réunion du Conseil des ministres de parachever le tronçon de l'autoroute Est-Ouest sur l'axe de la wilaya de Béjaïa, et sa mise en service dans les plus brefs délais afin de fluidifier la circulation au regard du trafic économique et commercial sur cet axe. La RN24 parcourt de l'Ouest vers l'Est 24 communes réparties sur le littoral méditerranéen des 4 wilayas respectives d'Alger, de Boumerdès, de Tizi-Ouzou et de Béjaïa sur une distance de 222,3 km.



La première tranche de la pénétrante autoroutière de Béjaïa, reliant Akbou à l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune d'Ahnif (wilaya de Bouira), a été mise en service le 2 mars dernier. La pénétrante s'étale sur 42 km linéaires, depuis la jonction autoroutière, au niveau d'Ahnif, jusqu'au carrefour de la ZAC de Taharacht Akbou. La RN24 emprunte le chemin côtier historique entre Alger et la Kabylie à travers les wilayas de Boumerdès et Tizi Ouzou pour enfin atteindre Béjaïa. Un second tronçon de la pénétrante reliant l'autoroute Est-Ouest à la ville de Béjaïa a été récemment mise en service. Il s'agit de 10 km de la pénétrante entre Amizour et le village socialiste agricole dans la commune de Fenaïa à Amizour, du PK22 au PK 32. Dans un premier temps, il n'y a que

les véhicules légers qui peuvent emprunter cette route. Cette ouverture permettra d'alléger la circulation sur la RN26 entre

El Kseur le Village socialiste, notamment au niveau des virages de Lakhroub. Selon le DTP de la wilaya de Béjaïa, le prochain axe à ouvrir sera entre Amizour et Oued-Ghir sur neuf kilomètres du PK 11 au PK 22 dont les travaux avancent selon le programme établi. Les autorités locales ont lancé plusieurs appels aux propriétaires terriens sur le PK 32 et PK 44, entre le village socialiste Sidi-Aich, afin de lever les oppositions enregistrées et permettre à l'entreprise chinoise d'accélérer les travaux de réalisation. Dès 2006 le ministère des Travaux publics a préparé un dossier complet sur le projet de dédoublement de la route nationale RN 24, qui a été ensuite

confié à L'ETRHB de Ali Haddad. Après le lancement des travaux de ce dédoublement au niveau de la wilaya d'Alger, les travaux avaient moyennement avancé en 2008. Dès 2010, ces travaux au niveau de la wilaya d'Alger avaient nettement progressé. Ce projet de dédoublement a été inscrit en 2011 au profit de la wilaya de Boumerdès et les travaux ont été lancés à la fin de l'année 2012. Les travaux avaient atteint en 2014 le tronçon de la RN 24 au niveau de la commune de Thénia. La RN 24 parcourt la wilaya de Béjaïa sur une distance de 54,6 km. Ce sont respectivement les 3 communes suivantes, de l'Ouest vers l'Est, qui sont ainsi parcourues par cette voie terrestre névralgique Beni Ksila-Toudja et Béjaïa.

R. N.

DESTINÉ AU TRANSPORT DES MARCHANDISES Djerad visite le navire Djanet

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a visité hier le nouveau navire Djanet destiné au transport des marchandises, d'une capacité de 1 478 conteneurs, en faveur du groupe algérien de transport maritime (Gatma). Classé « navire vert », le navire Djanet qui doit assurer le trafic de marchandises au niveau du bassin de la Méditerranée, est doté de moyens et d'équipements sophistiqués conçus pour être respectueux de l'environnement, selon les explications de son équipage. L'Algérie reçoit au cours de cette semaine un navire similaire de transport de marchandises baptisé Cirta et un autre pour le transport des voyageurs au profit de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), baptisé Badji Mokhtar 3,

juillet prochain. Intervenant à la cérémonie d'inauguration, le Premier ministre a souligné que « l'Algérie doit reprendre la place qui lui sied et son rôle dans le bassin de la Méditerranée et dans l'économie régionale et mondiale », à travers ce genre d'opérations à même de réduire la facture de prestation de services auprès des opérateurs étrangers en matière de transport maritime. Djerad a qualifié de « point noir » les coûts et dépenses des services de transport maritime assurés par les opérateurs étrangers, préconisant de recourir davantage à l'utilisation des moyens nationaux dans ce domaine. Cette orientation s'inscrit dans le cadre du projet du gouvernement visant l'acquisition de navires de ce type, a-t-il ajouté. Djerad a évoqué les

enjeux futurs en matière de navigation maritime nationale et les opportunités d'intensification des échanges commerciaux. Dans ce cadre, il a relevé l'importance de ces navires dans les relations commerciales entre l'Algérie et les pays maghrébins et africains en général. Les responsables du secteur estiment que les entreprises nationales sont en mesure d'atteindre un taux de couverture de 23, voire 30% dans le transport maritime national des marchandises, soulignant l'importance d'atteindre un taux de couverture de 50% à travers l'utilisation des navires algériens, et partant atteindre l'autonomie nationale grâce aux cadres locaux formés dans le domaine maritime, y compris dans la maintenance.

TERRORISME

Création prochaine d'une liste nationale de personnes et entités terroristes

Une liste de personnes et d'entités considérées comme terroristes sera prochainement établie. C'est ce qui ressort du communiqué rendu public au terme de la réunion périodique du Conseil des ministres présidé lundi par le chef de l'État Abdelmadjid Tebboune. Le communiqué

indiquait que « le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance N 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, afin de renforcer le système juridique de lutte contre le terrorisme, notamment à travers la création d'une liste nationale des personnes et des entités ter-

roristes ». Le communiqué n'a pas fourni de détails supplémentaires. Le 18 mai dernier, la présidence avait classé les mouvements Rachad et MAK sur la liste des « organisations terroristes », les accusant de tenter de « déstabiliser le pays et d'attenter à sa sécurité ».

PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Le Cnese organise une conférence d'évaluation

Animée par visioconférence par Marcel Boyer, professeur des sciences économiques à l'Université de Montréal (Canada), le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) organise aujourd'hui une conférence sur le thème «Défis et difficultés dans l'évaluation du partenariat public privé». Prendront part à cette rencontre, des cadres du Cnese, des responsables de différents ministères, des entreprises publiques et privées, ainsi que des spécialistes du droit des affaires et avocats, a indiqué un communiqué du Conseil. L'objectif attendu de la conférence, selon la même source, est «l'appropriation des outils d'analyses quant au choix entre le mode classique MP (marchés publics) et le mode PPP (partenariat public-privé) s'agissant de la réalisation des grands projets d'infrastructure et permettre, ainsi, aux décideurs du secteur public de s'octroyer une capacité building pour une meilleure évaluation des investissements et des contrats, ou plus généralement de la gouvernance MP vs PPP». Le débat portera, également, sur les avantages comparatifs entre les différentes méthodes de réalisation des projets de grande envergure qui engagent des sommes importantes sur une longue période de temps, a précisé le communiqué. Le Pr Marcel Boyer est détenteur d'un doctorat à l'Université Carnegie-Mellon à Pittsburgh, doctorat qu'il a obtenu sous la direction du professeur Robert E. Lucas Jr, lauréat du prix Nobel d'économie en 1995 et à qui l'Université de Montréal a décerné en 1998 un doctorat honoris causa, a relevé la même source. Il est un précurseur de l'analyse des options réelles en évaluation des investissements dans les contextes de concurrence stratégique. Il est aussi reconnu pour ses travaux en économie de l'information et pour ses réalisations dans les domaines de l'économie et de l'économétrie, a fait savoir le Cnese

R. E.

SALON DES CONSTRUCTIONS MODERNES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ouverture de la 1^{re} édition à Constantine

Venus de plusieurs wilayas du pays, un total de 50 exposants du secteur du bâtiment ont participé au 1^{er} Salon national des constructions modernes et des nouvelles technologies «Builtec 2021», ouvert hier à Constantine.

Cette manifestation économique, ouverte en présence des autorités locales, a regroupé les plus grandes entreprises nationales du secteur du bâtiment et des travaux publics, dont des promoteurs immobiliers, des experts en construction, des opérateurs de l'aménagement urbain, des entreprises de l'industrie métallique, électricité et énergies renouvelables ainsi que des opérateurs en menuiserie mixte (bois et aluminium), verrerie, plomberie, peinture et décors. Selon Salhi Mohamed Seif Eddine, Directeur de l'entreprise Media Smart, initiatrice du Salon, cette première édition est «une expérience ambitieuse» qui vise à créer une plateforme d'échange d'expériences, des techniques et des technologies appliquées au bâtiment et dans les travaux publics en vue d'améliorer la qualité des constructions et des ouvrages divers, ajoutant que l'objectif de Media Smart est de donner à la prochaine édition une dimension internationale. De son côté, le wali de Constantine, Ahmed Abdelhafidh Saci, a affirmé que les autorités locales encouragent ces initiatives qui présentent les technologies modernes utilisées dans la construction et les travaux publics de sorte à offrir plus de confort et de sécurité pour le citoyen, dont les énergies renouvelables et les matériaux «amis de l'environnement», proposés à des prix compétitifs. Saluant l'initiative qui propose des opportunités multiples de partenariat avec des opérateurs du bâtiment et des travaux publics, des responsables de la société Granu-Est, filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), participant à ce Salon, ont fait part à l'occasion de leur intention de «créer à Constantine une usine de production des divers types de ciments».

R. E.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Le temps du nucléaire

Outre le solaire et à moindre degré l'éolien, le gouvernement veut introduire le nucléaire pour la réussite de la transition énergétique. Pour ce faire, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour et le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, ont appelé à la nécessité de mettre «rapidement» en place un groupe de réflexion sur la meilleure stratégie à mettre en œuvre relative à l'apport du potentiel du nucléaire dans le modèle énergétique de l'Algérie.



Lors de leur participation à une réunion de travail au siège du Commissariat à l'énergie atomique d'Alger (Comena), les deux ministres ont insisté sur la nécessité de mettre rapidement en place un groupe de réflexion sur la meilleure stratégie à mettre en œuvre, qui tiendrait compte des impératifs de la transition énergétique et écologique, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Cette stratégie doit également prendre en compte «les risques intrinsèques à cette source d'énergie, maîtrisables mais à ne pas minimiser, de la gestion des déchets consécutifs ainsi que de l'ensemble des préalables liés à la production et usage de cette énergie, ont considéré les deux hauts responsables.

Après la présentation exhaustive des missions et des activités du Comena en présence de son Directeur général, Abdelha-

mid Mellah, Arkab est revenu sur les efforts consentis par les responsables, les chercheurs et l'ensemble du personnel du Comena, et de ses différents centres de recherches, depuis sa création par le décret n° 96-436 du 1^{er} décembre 1996, modifié et complété, ainsi que l'expertise capitalisée dans ce domaine. Tout en confortant l'intervention de Arkab, relative aux capacités effectives et reconnues du Comena, Chitour a tenu à rappeler les aspects les plus importants de la situation énergétique du pays, de la très forte dépendance de l'ensemble de l'économie algérienne aux énergies fossiles et l'absence de solution énergétique absolue. «Ceci implique un changement profond de tout le secteur énergétique, de sa production à sa consommation en passant par l'infrastructure», a-t-il tenu à souligner. Aussi, il a indiqué qu'il s'agit désormais d'avoir recours à une plus grande diversité de sources énergétiques

propres qui se complètent, pour répondre à la demande énergétique en forte croissance. Dans ce sens, Chitour a relevé que le potentiel du nucléaire, compte tenu de son intensité énergétique, la possibilité de pilotage de sa production et la modularité de sa capacité de production et ses possibilités variées de cogénération (chauffage, hydrogène, désalinisation, électricité), mais aussi à travers ses intérêts technologiques, géopolitiques ainsi que sa valeur écologique (ressource bas carbone), est une solution «complémentaire» pouvant accompagner la transition énergétique. Cela «du moins, jusqu'à la mise en place de solutions de stockage viables devant régler la problématique de l'intermittence des énergies renouvelables». Toutefois, il a indiqué que le nucléaire nécessite une forte implication gouvernementale et une stratégie à moyen et long terme pour son lancement.

Hafid Mesbah

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président pour une «révolution» céréalière

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé lors de la réunion périodique du Conseil des ministres à opérer une «révolution» dans la production des céréales et des semences, en mettant en avant la nécessité de s'orienter davantage vers la production du blé dur, étant le plus coté sur le marché international, selon le communiqué du Conseil des ministres. Lors de cette réunion, le président Tebboune a appelé à «tenir compte de la nature des terres agricoles en Algérie et en œuvrant à l'exploitation du surplus de production locale en blé dur et à la réduction

des quantités importées de blé tendre», selon la même source. Commentant l'exposé du ministre de l'Agriculture et du Développement rural concernant les préparatifs de la saison moisson battages 2020-2021, le président de la République a souligné l'importance de la «révision de la cartographie de céréaliculture, notamment le blé dur, selon les spécifications techniques, géographiques et économiques de chaque région et l'élaboration d'une conception globale et réaliste, en vue d'opérer une véritable révolution en matière de production des céréales et des

semences». Le président Tebboune a donné des orientations pour l'adoption des moyens scientifiques disponibles, en vue de relever les niveaux de production céréalière, et l'association de comités composés d'ingénieurs agronomes en vue d'étudier la nature des terres agricoles et de dégager un plan stratégique d'organisation des spécialités de production. Aussi a-t-il ordonné d'entamer une action de sensibilisation de grande envergure, en vue de changer les mentalités dans ce secteur, tout en œuvrant à davantage d'incitation, à l'effet d'augmenter la moyenne de production à l'hectare.

EXPLOITATION DES MINES D'OR

36 contrats commerciaux signés

Pour l'achat des pépites d'or produites dans le cadre de l'ouverture du domaine d'exploitation minière artisanale de l'or, au profit des jeunes des régions du Sud, le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé la signature de 36 contrats commerciaux entre l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (Enor) et des micro-entreprises. «Dans le cadre de la protection des richesses minières et après ouverture du domaine de l'exploitation minière artisan-

le de l'or au profit des jeunes des régions du Sud et leur formation au sein des micro-entreprises, le P-DG de l'Enor a procédé à la signature de 36 contrats commerciaux pour l'achat des pépites d'or produites par les micro-entreprises et l'Enor relevant du Groupe Manadjim El Djazair», a publié le ministère sur sa page Facebook. La cérémonie de signature de ces contrats s'est déroulée à Tamanrasset, a ajouté le ministère.

R. E.



SÉCURISATION DE L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

La Gendarmerie nationale met en place un plan spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a pris une série de mesures pour la sécurisation des établissements scolaires, au niveau national, lors des épreuves de l'examen de fin de cycle primaire prévu mercredi 02 juin, a indiqué hier un communiqué des services de la GN.

« **C**es mesures prévoient la mise en place de formations fixes et mobiles, l'intensification des patrouilles de contrôle et l'implication des formations aériennes en vue de faciliter le trafic routier notamment au niveau des axes menant aux centres d'examen », a précisé la même source. Les équipes de protection des mineurs accompagneront les candidats au niveau des accès aux centres d'examen d'autant que ce dernier se déroulera dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la pandémie du coronavirus (Covid-19), d'où la nécessité de poursuivre l'application du protocole sanitaire décidé par les pouvoirs publics, a ajouté la GN. Le commandement de la GN met à la disposition des citoyens le numéro vert 10-55 (secours) et la page Facebook «TARIKI» pour toute information ainsi que le site de pré-plaintes <http://ppgn.mdn.dz>, rappelle la même source.

LA PROTECTION CIVILE EFFECTUE DES VISITES AUX ÉTABLISSEMENTS

Un dispositif spécial a été adopté par les



services de la Protection civile pour garantir la sécurité des centres des examens de fin d'année scolaire 2021, (fin de cycle primaire, BEM et BAC) et leur bon déroulement, a indiqué un communiqué de cette institution, rendu public hier. Dans ce contexte, plusieurs visites de préventions ont été effectuées, par les services tech-

niques de la Protection civile, au niveau de l'ensemble des établissements scolaires et centre d'examen, désignés pour abriter les examens pré cités, visant à veiller à leur conformité aux normes de sécurité et garantir ainsi la protection des scolarisés a précisé la même source. Par ailleurs, pour sécuriser les lieux où vont se dérouler les

examens de fin d'année, un dispositif opérationnel spécial sera mis en place, par la direction générale de la protection civile. Ce plan va mobiliser 39596 agents d'intervention tous grades confondus dont 20225 pour le cycle primaire (5ème), 9451, pour le cycle secondaire (BEM) et 9920 pour les examens du cycle secondaire (BAC), a-t-on appris de la même source. Le dispositif comprend 2390 ambulances et 1648 engins d'incendie seront mis en place et dont le déploiement sera appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnels d'encadrement. S'agissant de la prévention contre la pandémie Covid -19, les unités de la protection civile ont effectué plusieurs opérations de désinfection à travers 19206 centres d'examen désignés pour accueillir les élèves examinés dont 13341 sont menées au niveau du cycle primaire (5ème), 2513 au niveau du moyen, 3352 opérations au niveau du cycle secondaire et 217 opérations de désinfection dans les centres désignés pour le processus de correction.

Samia .A.

CANADA

Mort suspecte d'un étudiant algérien

Islem Guerre, étudiant algérien de 21 ans, a été retrouvé mort dans la région de Montréal (Québec, Canada), dans des circonstances floues. Le corps sans vie du jeune étudiant a en effet été découvert vers la forêt de Rawdon, après que sa disparition ait été signalé depuis une semaine environ, rapportent des médias locaux. Selon les témoignages des habitants de la région de Rawdon, le véhicule du jeune ressortissant algérien est resté stationné devant une maison durant toute une journée. « Un van blanc était garé en face de chez moi. Il est resté bloqué jusqu'au soir

et il ne s'est rien passé. Alors nous avons alerté la police qui est venue le lendemain matin avec des chiens pour lancer des recherches dans les montagnes », a déclaré un riverain.

Islem Guerdez travaillait comme livreur, ce qui, selon certaines sources, l'aurait conduit dans une région qui se trouve à 60 kilomètres de Montréal. Une piste toutefois par prise au sérieux par les proches de l'étudiant et les membres de la communauté algérienne établie au Canada, qui se sont déplacés en nombre sur le lieu du drame.

BENI MERAD (BLIDA)

3 morts lors des travaux d'assainissement

Trois ouvriers sont morts après une chute dans une bouche d'égout au niveau de la wilaya de Blida. Le drame est survenu hier, a indiqué un communiqué de la protection civile. En effet, trois personnes ont trouvé la mort au niveau de la commune de Beni Merad, alors qu'elles étaient en train de travailler à l'intérieur des conduites de la commune, destinées à collecter et à évacuer les eaux usées, a-t-on encore appris. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les véritables circonstances de ce drame, a conclu le communiqué.

ANNABA

Une tête trouvée dans un sac en plastique

Selon une source médiatique, les services de police de Annaba ont trouvé la tête d'un individu dans un sac en plastique, au niveau de la cité Oued Kouba, dans la wilaya de Annaba.

Selon la même source, après le déplacement sur les lieux des services de la police scientifique et de la sûreté urbaine, ces derniers ont ouvert une enquête, afin d'élucider ce crime odieux.

S. A.

BOUMEDRES

Neutralisation de groupe de malfaiteurs

La BMPJ de la sûreté de daïra de Boudouaou relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdes a arrêté un groupe de malfaiteurs composé de 5 individus, âgés entre 25 et 45 ans, originaires de différentes localités de la région, spécialisés dans la falsification des documents de véhicules de location, ont indiqué les mêmes services.

Les investigations ont commencé lorsque les mêmes services ont reçu une plainte des propriétaires d'agences de location de voitures selon lesquelles, des clients louent des voitures auprès

de ces agences avant de les revendre en falsifiant les documents, a précisé la même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, à l'encontre des mis en cause, ces derniers ont été présentés devant les juridictions compétentes. Cette opération a permis de récupérer 3 véhicules, et la saisie d'une quantité d'héroïne, 6 portables, une somme d'argent estimée à 20 millions et 800 000 centimes ainsi que 300 euro, ont ajouté les mêmes services.

Qahwa fi goubli |

Le foot ce premier pouvoir...

On peut donc grâce au tremplin foot se retrouver du jour au lendemain propulsé à de hautes fonctions politiques ; chef d'Etat, chef de gouvernement sinon ministre. Tant les voies du foot allié naturel du pouvoir du fric sont impénétrables.

Zidane, cet enfant d'immigré, natif des quartiers populaires de Marseille est l'archétype de la réussite par le foot. Et quelle réussite ! Et pour la France bien sûr un modèle d'intégration.

Quoique envié et jalouxé par une partie de l'établissement, des joueurs, des coaches et une certaine presse dite pourtant sportive...Le père de Zidane a trimé dur sur terrain hostile

pour élever sa marmaille dans la dignité et ne rien devoir ainsi à personne. Et la réussite du fils est d'abord celle de ses parents. Zidane au demeurant ne cesse de le rappeler à chaque fois que l'occasion lui est offerte. Voilà donc un enfant de la plèbe sur le toit du monde en réussissant une prouesse unique dans les annales du grand Real; décrocher de haute lutte et trois fois de suite s'il vous plaît le trophée tant convoité de champion d'Europe. Alors une partie de l'Europe s'incline respectueusement devant ce record tandis qu'un autre fait dans la surenchère...Mais qu'importe, les faits sont têtus et l'histoire ne retiendra que l'essentiel d'une œuvre grandiose

et magistrale. Et les plus grands dirigeants autant du monde du foot que de la politique-souvent intimement liés pour des enjeux de pouvoir - aimeraient tant s'attacher les services de cet entraîneur unique et atypique à la fois. Qui n'a jamais renié ni ses origines ni ses racines.

Et qui sait tout autant viser très haut que se soucier de la plèbe son extraction. Aujourd'hui, il est parvenu à une phase cruciale de sa vie et à un cruel dilemme : continuer alors qu'il a tout obtenu ou se suffire d'être entré dans la légende ? Même si le foot a ses raisons que la raison ne comprend pas...

Amar ZENTAR

EXPÉRIENCE DES CAFÉS NON-FUMEURS À AIN TOUTA (BATNA) Une extension significative

L'expérience des Cafés non-fumeurs dans la ville d'Ain Touta (35 km de Batna) s'est étendue de manière significative en suscitant l'engouement des consommateurs, a-t-on constaté lors d'une tournée effectuée dans cette commune, à la veille de la journée mondiale sans tabac (31 mai).

D'un seul Café « interdit » aux fumeurs ouvert en 2009, cette ville en compte aujourd'hui plus de huit répartis à travers les quartiers de la ville, réputée par ses athlètes, notamment les handballeurs. Le visiteur non-fumeur qui se rend à Ain Touta, troisième plus grande agglomération de la wilaya de Batna en termes de population, trouvera aisément un lieu pour siroter calmement un café sans avoir à humer des nuages de fumée de cigarettes. Paradoxalement, il devient difficile pour les fumeurs de trouver un Café autorisant les cigarettes, du fait que plusieurs cafetiers les ont interdits. Parmi les propriétaires de Café, Salim Benaldjia, Ali Ouenassi et El Wardi Delenda ont affirmé à l'APS avoir interdit le tabac dans leur commerces par « conviction » à cause de sa « nocivité pour l'être humain et par souci de préserver la propriété de leurs lieux de travail ». De son côté, le jeune sportif Mohamed Gouaref, assure que le Café qu'il gère, situé en plein centre-ville, est destiné aux non-fumeurs en quête d'un lieu sain pour prendre une tasse de café, affirmant qu'un grand nombre de sportifs sont ainsi devenus de fidèles clients en plus d'autres buveurs de café de tout âge, appréciant aussi une atmosphère dénuée de fumée. Approchés par l'APS, les propriétaires de ces Cafés non-fumeur ont été également unanimes à souligner qu'ils reçoivent beaucoup de clients dont le nombre augmente jour après jour, ajoutant que si l'idée de créer des espaces non-fumeurs paraissait au début



saugrenue, elle a fini par susciter « l'engouement et l'encouragement des citoyens ».

UNE INITIATIVE COURAGEUSE ET SINGULIÈRE

Bien que le premier Café non-fumeur, ouvert par El Hadj Kamel Brakta ait fermé ses portes depuis quelques années, « faute de travailleurs assidus », a-t-il déclaré à l'APS, les habitants de la ville d'Ain Touta et les habitués de ce type de lieux, assurent que son initiative a été « courageuse » et a fini par donner à la ville une certaine « singularité » suite au succès commercial de ces lieux qui ont été ouverts depuis. Depuis l'initiative de

Hadja Brakta, ces lieux se sont multipliés à travers la ville, attirant des clients en compagnie de leurs jeunes enfants, a souligné Mekhlouf Chinar, fonctionnaire au niveau de la commune et qui a confié que ces Cafés sont aussi « fréquentés par des fumeurs en période de sevrage ». De son côté, Hicham Arezki, journaliste à Radio Batna et originaire d'Ain Touta, considère que « cette belle initiative de M. Brakta a suscité l'engouement des citoyens avant que d'autres cafetiers ne lui emboitent le pas dans cette ville désormais célèbre à travers l'Est du pays, et même tout le pays, pour ses Cafés non-fumeurs ». L'importance de ces Cafés, a-t-il dit, se reflète notamment pendant la retransmission

des matches de la sélection nationale et des championnats d'Europe en accueillant les fans de foot non-fumeurs lesquels évitaient auparavant les Cafés qui se remplissaient de fumeurs. Saluant cette prise de conscience des cafetiers qui se sont ainsi impliqués à leur manière dans la lutte contre le tabagisme et surtout le tabagisme passif, le président de l'APC d'Ain Touta, Rabah Yahiaoui a relevé à l'APS le caractère positif de cette initiative sur la société en s'étendant ainsi à travers la ville. Médecin généraliste, ce même édile a porté également l'accent sur la « dangerosité de ce fléau qui doit être fermement combattu surtout qu'il a été établi scientifiquement que 90 % des causes du cancer du poumon sont liés au tabac ». A l'origine de cette initiative, Kamel Brakta, ancien athlète et cadre à la retraite, a indiqué que l'idée lui est venue lorsqu'un cafetier, durant une journée d'hiver marquée par un temps froid et pluvieux, lui avait interdit d'ouvrir la porte pour laisser entrer un peu d'air pur. M. Brakta se dit, par ailleurs, satisfait de voir que les non-fumeurs fréquentent de multiples Cafés, où la cigarette est désormais interdite, notamment après la fermeture du sien. En déambulant dans la ville d'Ain Touta qui s'est distinguée par cette initiative, le visiteur constate que celle-ci est devenue un « modèle » pour les non-fumeurs au regard de la prolifération des espaces qui leur sont réservés. Des habitués de ces Cafés ont d'ailleurs émis le vœu que l'initiative se généralise aux autres wilayas du pays. **APS**

MONUMENTS FUNÉRAIRES ET RELIGIEUX À GHARDAÏA Plusieurs actions de restauration lancées

Plusieurs actions de réhabilitation et de restauration d'édifices funéraires et religieux menaçant ruine dans la vallée du M'Zab (site classé patrimoine universel) et Métlili ont été entreprises récemment, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Ghardaïa. Initiées dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts, ces actions visent à encourager la restauration du patrimoine par les actions de volontariat et de formation soutenue du mouvement associatif local spécialisé dans le domaine. Ces actions touchent principalement les cimetières de Baba Aïssa Oulawan et Baba Oudjema, le mausolée de Ammi Moussa l'un des premiers fondateurs du Ksar de Ghardaïa l'an 1100, la mosquée Ammi Said et le minaret de la mosquée El-Athik du Ksar de Métlili, a précisé Mohamed Alouani, architecte des monuments culturels et responsable du projet à la direction de la Culture. Elles ont été précédées par une étude exhaustive et minutieuse par des experts en matière de restauration du patrimoine culturel et architectural, conformément à la loi sur le patrimoine du 04/98, et visent à redonner à ces trésors culturels leur valeur d'antan et faire en sorte qu'il contribue au développement économique local, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué le chef du projet. La réalisation des travaux de restauration des monuments funéraires et historiques situés dans la vallée du M'Zab, confiée à une association



« Aouzlan M'Zab » de Ghardaïa tandis que le projet de restauration du minaret de la mosquée du Ksar de Métlili a été attribuée à l'association « El-Ithraa (enrichissement) du patrimoine culturel et architectural de Métlili, sera suivi par la direction de la Culture et l'Office de la protection de la vallée du M'Zab (OPVM), a fait savoir M. Alouani. Les membres des deux associations chargées de la restauration de ces monuments historiques bénéficieront d'une formation « gratuite » dans le cadre de la convention entre les ministères de la Culture et de la Formation professionnelle, sous la conduite des architectes de l'OPVM, a précisé le chef

du projet. La réhabilitation et la valorisation du patrimoine de la région, affecté par la décrépitude et la dégradation, seront réalisées dans le cadre normatif de restauration du patrimoine bâti et de l'évolution des techniques de restauration, a rassuré le responsable du suivi de ces projets. La vallée du M'Zab, qui compte quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, El-Atteuf et Daya Ben-Dahoua), regorge de potentialités patrimoniales et architecturales d'importance nationale et universelle. Source d'inspiration pour de nombreux architectes mondiaux, le M'Zab constitue un véritable joyau architectural et culturel avec ses Ksour (villes forteresses) et ses murailles datant de 10 siècles. Ce haut lieu d'architecture traditionnelle connaît une dégradation à cause des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries, et des effets de l'Homme, constituant une préoccupation majeure des instances nationales et internationales dans le but de le sauver et de le réhabiliter. Avec sa diversité exceptionnelle de sites et de monuments historiques, la région de Ghardaïa compte faire de ces projets de réhabilitation des points forts de sa stratégie de développement. La préservation et la valorisation du patrimoine historique de la wilaya, riche de son identité plurielle aux multiples affluents, vise à promouvoir l'attractivité et les potentialités touristiques de Ghardaïa et ses environs et de renforcer son positionnement à l'échelle internationale en drainant les flux de visiteurs nationaux et étrangers.

PISTE SECONDAIRE DE L'AÉROPORT D'ILLIZI

Les travaux de renforcement lancés

Les travaux de renforcement de la piste secondaire de l'aéroport Takhemalt de la wilaya d'Illizi ont été lancés dimanche après le dégel de ce projet. Inscrite dans le cadre des projets retenus pour la consolidation des structures aéroportuaires de la région, l'opération porte sur la réalisation, dans un délai de six mois, d'une piste de 2.800 mètres de long sur 30 mètres de large, selon les normes architecturales et techniques de qualité, a déclaré le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya, Naâmane Soumaâ. Le projet permettra, une fois en service, d'accroître la capacité d'accueil des différents appareils, notamment les gros porteurs, leur facilitant l'atterrissage et le décollage en toute sécurité. Le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a mis l'accent, lors du lancement du chantier sur le respect des normes de qualité dans la réalisation, selon les clauses du cahier des charges et la livraison du projet dans les délais impartis eu égard à son importance. Le programme d'aménagement et de renforcement des infrastructures aéroportuaires prévoit aussi la réhabilitation de la piste principale, longue de 3.000 m et large de 45 m. Cette opération devra impulser le mouvement de la navigation aérienne à l'aéroport de Takhemalt et impulser le développement économique dans la région.

ILLIZI

Plus de 3 500 hectares pour booster l'investissement agricole

Une superficie globale de 3.520 ha a été retenue dans la wilaya d'Illizi pour booster l'investissement agricole, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Entrant dans le cadre du programme d'extension et de développement des activités agricoles au profit des jeunes et porteurs de projets agricoles, cette superficie, répartie en 15 périmètres à travers les quatre (4) communes de la wilaya d'Illizi, sera attribuée aux postulants dont les dossiers font actuellement l'objet d'étude. L'opération d'attribution du foncier agricole au titre de concession agricole a permis jusqu'ici l'attribution au profit de 37 promoteurs, de terres agricoles réparties sur huit (8) périmètres délimités au niveau de la commune d'Illizi, a précisé la même source. Par souci d'assurer une gestion efficace des terres agricoles destinées à l'investissement, une batterie de mesures pratiques a été prise par la DSA et consistant notamment en la récupération des superficies non-exploitées et leur redistribution à des porteurs de projets «sérieux». Parmi ces mesures, l'encouragement et l'accompagnement technique des porteurs de projets agricoles, leur soutien en divers moyens, dont l'électrification agricole, la mobilisation de l'eau d'irrigation et l'ouverture de pistes d'accès, a-t-on ajouté. L'opération intervient en application de la stratégie du Gouvernement visant la promotion de l'investissement agricole, notamment dans les filières stratégiques, pour atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et contribuer à la promotion des exportations hors-hydrocarbures.



CULTURE DE COLZA MÉDÉA

Lancement de la campagne de moisson

La campagne de moisson de cultures de Colza, plante oléagineuse introduite, à titre expérimentale, dans la wilaya de Médéa, vient d'être lancée au niveau des localités retenues pour expérience, a-t-on appris hier, auprès du directeur locale des services agricoles (DSA). La superficie touchée par la présente campagne de moisson s'étend sur 112 hectares, ventilés à travers plusieurs localités, parmi lesquelles les communes de Beni-Slimane, El-Omaria, Guelb-el-Kebir et Ouamri, ou de nombreuses parcelles ont été dédiées à cette culture, a indiqué le DSA, Mustapha Djakboub, ajoutant que trente-deux agriculteurs ont pris le pari de tenter cette première expérience. Selon ce responsable, ses services tablent sur un rendement de 30 à 40 quintaux à l'hectare, soit une produc-

tion moyenne de plus de 3900 quintaux sur la totalité de la superficie consacrée à cette culture et ce, en dépit des conditions climatiques peu favorables, marquée par un manque de pluviosité qui a nécessité le recours à l'irrigation d'appoint pour faire face à cette situation. Dans le but d'encourager cette culture et aider à son développement dans la wilaya, combler le prix d'achat attrayant est proposé par les coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) aux producteurs de Colza, fixé à 7500 Da le quintal, a souligné ce responsable. Considérée comme un produit stratégique en mesure de garantir une certaine autosuffisance en matière d'huile végétale, la culture du Colza, au même titre que le Tournesol, s'inscrit dans le cadre d'un programme national «ambitieux»,

initié par le ministère de l'agriculture et le développement rural à l'effet de développer cette culture, a tenu à rappeler le DSA. Parmi les nombreux avantages des cultures oléagineuses, dont celle du Colza, l'amélioration de l'état organique des sols, réduit les effets d'érosion, rompt le cycle des maladies qui touchent les céréales et son attractivité pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, a-t-on noté. Elle offre également aux agriculteurs d'équilibrer leurs trésoreries, en cas de mauvaise récolte de céréales, de diversifier la production oléagineuse, dominée essentiellement par l'huile d'olive, permettre l'émergence d'une industrie agroalimentaire pourvoyeuse de richesse et de main d'œuvre et de réduire la superficie des terres incultes, a signalé Mustapha Djakboub.

LIGNE FERROVIAIRE MOSTAGANEM-MOHAMMADIA

Relance dès la semaine prochaine

La ligne ferroviaire de transport de voyageurs Mostaganem-Mohammadia (wilaya de Mascara) sera rouverte dès la semaine prochaine, a-t-on appris lundi du directeur des transports de la wilaya de Mostaganem Mustapha Kada Belfar. La relance de cette ligne, à l'arrêt depuis octobre 2019, intervient après l'achèvement, le mois dernier, des travaux d'entretien de la ligne de chemins de fer portant sur sa rénovation et son renforcement, a indiqué à l'APS M. Kada Belfar. Les premières opérations expérimentales mécaniques du train ont été lancées dimanche sur cette ligne longue de 44 kilomètres, a précisé le directeur des transports de la wilaya de Mostaganem, avant d'annoncer que la reprise des voyages sur cette ligne, à raison de trois navettes par jour, aura lieu la semaine prochaine qui coïncide avec la saison estivale marquée par le grand flux d'estivants sur la wilaya de Mostaganem. En parallèle et dans le cadre du programme spécial saison estivale, la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a décidé de mettre en place une nouvelle ligne reliant Mohammadia (wilaya de Mascara) à Mers El-Hadjadj (wilaya d'Oran) passant par Ain Nouissy (wilaya de Mostaganem), à raison de deux voyages par jour, a ajouté M. Kada Belfar.



SITE ARCHÉOLOGIQUE METIR-CHOU À AIN TOUILA (KHENCHELA)

Lancement des fouilles

Des fouilles ont été lancées samedi sur le site archéologique de Metirchou dans la commune d'Ain Touila (wilaya de Khenchela), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la culture et des arts. Une commission composée de docteurs et de chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) a entamé l'opération de fouilles sur ce site archéologique, découvert fin février dernier dans le village Metirchou, dans la commune d'Ain Touila, a précisé la même source. La Direction de la culture et des arts de Khenchela, en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ain Touila, a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour réussir cette opération de fouilles, entamée à proximité de la chambre funéraire qui remonterait à l'époque romaine, découverte récemment par un habitant du village Metirchou, a-t-on indiqué. Au cours du premier jour des fouilles archéologiques, a-t-on indiqué, des fragments de poterie ont été découverts à proximité de la chambre funéraire du site de Metirchou, susceptibles de faire partie de récipients en poterie utilisés lors des cérémonies funéraires. Les membres de la commission, dépêchée par le Centre national de recherche en archéologie, ont affirmé les responsables à la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela, poursuivent leurs fouilles archéologiques sur le site de Metirchou, dans la commune de Ain Touila, afin de déterminer la nature des vestiges, mener des recherches dans les meilleurs délais, assurer la protection de l'endroit et étudier son éventuel classement en tant que site archéologique. Il est à souligner que le lancement des fouilles archéologiques sur le site de Metirchou est intervenu après la phase de constat qui a suivi la visite de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, le 10 mars dernier sur les lieux, où elle s'est engagée à envoyer une délégation ministérielle spécialisée pour explorer le site.

SERVICES D'INTERNET PAR SATELLITE À NÂAMA

Raccordement de 198 établissements scolaires

Cent quatre-vingt-dix-huit (198) établissements scolaires de la wilaya de Nâama seront raccordés au réseau Internet via le satellite algérien Alcomsat 1, a-t-on appris lundi de la direction de l'éducation. Cette opération touchera 130 écoles primaires, 44 CEM et 22 lycées outre le siège de la direction de l'éducation ainsi que le centre de wilaya d'orientation scolaire qui sont des structures équipées en matériel requis, en prévision de leur raccordement à l'Internet de haut débit via le satellite. Les services techniques de l'entreprise « Algérie Satellite Communications » sont chargés de l'installation des équipements reçus par les établissements scolaires. La direction de wilaya de l'Éducation veillera au suivi de ce programme et sa concrétisation dans «les brefs délais», a-t-on ajouté de même source. Cette opération vise à vulgariser les moyens de numérisation et d'Internet à haut débit dans les établissements scolaires et à permettre aux équipes pédagogiques et aux scolarisés d'utiliser des applications, des portails électroniques et le service d'enseignement à distance, ainsi que le transfert de séminaires par vidéo entre établissements scolaires. Une précédente opération-pilote a été concrétisée avec succès par les services d'«Algérie Communications Satellite», sous la tutelle de la direction locale de l'éducation. Des stations Internet ont été installées au niveau de trois écoles primaires de la daïra d'Aïn Sefra et les villages de Belhandjir et Tirkount, rappelle-t-on.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE JIJELIA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'ALAOUISSET
EL AOUISSET
 TEL: 037-65-58-33 / 037-65-56-09

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 01/2021

L'Établissement public hospitalier el-Aouisset lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

Acquisition de consommables et non tissés et autres produits destinés à la médecine humaine d'hémodialyse pour l'année 2021 :

- Lot 01 : consommables et non tissés d'hémodialyse
- Lot 02 : autres produits destinés à la médecine humaine d'hémodialyse

Les entreprises intéressées par le présent avis (producteurs, importateurs et distributeurs agréés du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière) peuvent retirer le cahier des charges auprès l'établissement public hospitalier el-Aouisset, à partir de la première parution du présent avis sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

Les offres doivent comporter un Dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature ; l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes scellées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Acquisition de consommables et non tissés et autres produits destinés à la médecine humaine d'hémodialyse pour l'année 2021 :

- Lot n :

1- Le dossier de candidature contient :

- 01- une déclaration de candidature dûment remplie, cachetée, datée et signée
- 02- une déclaration de probité dûment remplie, cachetée, datée et signée
- 03- une copie de l'agrément du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
- 04- une copie des statuts de l'entreprise
- 05- copie légalisée du registre de commerce
- 06- copie de la carte d'identité fiscale (numéro de l'identité fiscale)
- 07- Extrait de NIS agréé ou avec échéancier de paiement.
- 08- copie des attestations de mise à jour des organismes sociaux (crans, caisses) validée au jour de l'ouverture des plis
- 09- un extrait du casier judiciaire n°03 pour le gérant valant au jour de l'ouverture des plis.
- 10- une copie conforme de ce certificat de conformité des produits
- 11- capacités techniques (moyens humains et matériels) (transport)
- 12- références.

2- L'offre technique contient :

- 01- une déclaration de soumission dûment remplie, cachetée datée et signée
- 02- le détail de l'exécution dûment remplie, cachetée datée et signée
- 03- Le cahier des charges techniques signé et visé par le soumissionnaire avec la mention lu et approuvé
- 04- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- 05- une copie de soumission

3- L'offre financière contient :

- 01- la lettre de soumission dûment remplie, cachetée datée et signée
- 02- le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres remplie, cachetée signée
- 03- le détail quantitatif et estimatif, cachetée signée.

*La durée de préparation des offres est fixée de quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

* la date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* la séance d'ouverture des plis aura lieu publiquement au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 30mn au siège de la direction de l'établissement, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

* les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date du dépôt des offres (15 jour + 90 jour = 105 jours).

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
 DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION WILAYA D'EL OUED
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DJANAA
 TEL/FAX : 022 46 13 72

MARDI 04 MAI 2021

AVIS DE RECRUTEMENT

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DJANAA APPELLE A ENVOYER LE CANDIDAT DANS LE GRAND SALON :

N°	GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONTRIBUTIF ACTIF	SPECIALITE	NUMBER	ABREVIATION D'APPELATION	AUTRE CONDITION
01	MEDICIN GENERALISTE	CADRE SUPPLEMENTAIRE	Titulaire du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Travail en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	04 postes	ELI DJANAA	
02	PHARMACIEN GENERALISTE	CADRE SUPPLEMENTAIRE	Titulaire du diplôme pharmaceutique généraliste ou d'un titre reconnu équivalent	Travail de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	01 poste	ELI DJANAA	

APPEL A CANDIDATURE :

* Demander son droit de candidater, une copie de la carte d'identité algérienne, une copie de diplôme avec la spécialité ou en titre reconnu équivalent, deux enveloppes de taille normale (un double page de 200 Dn et une adresse personnelle). Délivré du reste des copies de formation, subvention, une copie de l'attestation d'expérience professionnelle validée ou relevant par le service de la CNAS pour la période écoulée dans le secteur privé, une copie du permis de travail acceptés par le candidat en ce cadre des différents diplômes d'insertion sociale et autres diplômes, tout document justifiant les travaux et références accomplis par le candidat.

Les soumissionnaires sont invités à assister le dimanche de l'ouverture des plis au siège de l'établissement public hospitalier de Djannaa à 13h 30mn et de 14h 30mn à 15h 30mn. Les soumissionnaires sont invités à assister le dimanche de l'ouverture des plis au siège de l'établissement public hospitalier de Djannaa à 13h 30mn et de 14h 30mn à 15h 30mn. Les soumissionnaires sont invités à assister le dimanche de l'ouverture des plis au siège de l'établissement public hospitalier de Djannaa à 13h 30mn et de 14h 30mn à 15h 30mn.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HUSSEIN DEY
HOPITAL PR. HAMOUB HUSSEIN DEY
ME DU CONTRACTANT : 09991617005416
ME DU COCONTRACTANT :
SARL IMC : 099916000780112

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03 /2021 portant sur l'approvisionnement en produits d'hémodialyse au profit du CHU HUSSEIN DEY, au titre de l'année 2021, paru dans les quotidiens nationaux suivants :

الجزائر : 26/04/2021
 CRÉSUS : 26/04/2021
 BOMOP.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financiers, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le Marché est attribué provisoirement conformément au tableau suivant :

SIGNATION	Soumissionnaire retenu	Note Technique .../70pts	Note Financière .../30 pts	Note cumulée ... /100 pts	Montant de l'offre co TTC
Approvisionnement en produits d'hémodialyse	SARL IMC	66/70 pts	30/30 pts	96/100 pts	Min : 34 136 810 ,45DA Max : 37 035 900,10DA

Pour les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, le service contractant les invite de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut interdire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministre de la santé de la population et de la réforme hospitalière dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution sur la presse du présent Avis et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA SÉRIE NOIRE DES ENLÈVEMENTS CONTINUE AU NIGERIA

Une école coranique ciblée

La série noire des enlèvements de masse d'écoliers continue au Nigeria, où un grand nombre d'enfants ont encore été enlevés, dimanche, par des dizaines d'hommes armés dans une école privée musulmane dans le centre-nord du pays.

Le nombre exact d'enfants enlevés était encore incertain hier matin, mais environ 200 se trouvaient dans l'école Salihu Tanko, située dans l'Etat du Niger, au moment de l'attaque. Plusieurs ont réussi à s'enfuir, mais les ravisseurs ont « pris plus de cent élèves, avant de laisser ceux qu'ils considéraient comme trop petits, ceux entre 4 et 12 ans », a confié un responsable de l'école sous couvert d'anonymat. Les autorités locales ont confirmé dimanche soir l'enlèvement sur Twitter, précisant que le nombre d'enfants kidnappés était « encore incertain ». Les ravisseurs ont « relâché onze enfants, qui étaient trop petits pour marcher », ont précisé les autorités, qui dénoncent cet événement « malencontreux » et la hausse des kidnappings contre rançon dans le centre et le nord du Nigeria. Le gouverneur local, Sani Bello, a ordonné aux « agences chargées de la sécurité de ramener les enfants au plus vite ». Un porte-parole de la police, Wasiu Abiodun, a déclaré que les assaillants étaient arrivés en moto et qu'ils avaient commencé à tirer avant de tuer un habitant et d'en blesser un autre et d'enlever les enfants.

TERRORISME

Ce nouveau kidnapping survient au lendemain de la libération de 14 étudiants dans l'Etat de Kaduna (Nord), après quarante jours de détention. Cinq étudiants avaient été exécutés par leurs ravisseurs dans les jours qui ont suivi leur kidnapping pour faire pression sur les familles et



contraindre le gouvernement à payer une rançon. Des familles, citées par la presse locale, ont déclaré qu'elles avaient payé 180 millions de nairas (357 000 euros) au total pour retrouver leurs enfants. Ces bandes armées, dont les membres sont communément appelés « bandits », terrorisent les populations dans le centre-ouest et le nord-ouest du Nigeria, pillant des villages, volant le bétail et menant des enlèvements de masse contre rançon. Depuis plusieurs mois, ces bandits se livrent essentiellement à des kidnappings de

masse visant les établissements scolaires : 730 enfants et adolescents ont déjà été enlevés depuis décembre 2020. Plusieurs de ces enlèvements avaient fait la « une » des journaux internationaux et provoqué une émotion mondiale, notamment à la fin de février, lorsque 279 adolescentes, de 12 à 16 ans, avaient été kidnappées, et libérées cinq jours plus tard, dans l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria. Cette série noire a commencé en décembre, avec l'enlèvement de 344 garçons de leur pensionnat, à Kankara, dans le

nord du Nigeria. Ils avaient été relâchés au bout d'une semaine, après des négociations.

AGGRAVATION DE LA DÉSCOLARISATION

La multiplication de ces kidnappings fait craindre une aggravation de la déscolarisation, particulièrement des filles, dans ces régions pauvres et rurales qui comptent déjà le plus fort taux d'enfants n'allant pas à l'école du pays. Face aux enlèvements, de nombreux Etats ont pris la décision de fermer temporairement les pensionnats. Depuis des décennies, le Nigeria est en proie aux kidnappings, les criminels ciblant surtout des hommes riches et influents. Mais ces dernières années, ils visent même les plus pauvres, et des bandes armées lancent leurs attaques sur des grands axes routiers notamment, où des voyageurs sont régulièrement enlevés. Au début de mai, des centaines de personnes ont bloqué une autoroute à la sortie d'Abuja, pour protester contre la hausse importante des kidnappings contre rançon dans la périphérie de la capitale fédérale. Les gangs criminels mènent des attaques depuis leurs camps dans la forêt de Rugu, située aux confins des Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger. Les assaillants sont d'abord motivés par l'appât du gain, même si certains bandits ont prêté allégeance à des groupes djihadistes présents dans le nord-est du Nigeria, à des centaines de kilomètres.

R. I./AFP

ATTAQUES CONTRE DEUX VILLAGES EN RDC

Au moins 50 personnes ont été tuées

Les villages se trouvent à la limite entre le Nord-Kivu et l'Ituri. Les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées, un groupe armé meurtrier, sévissent dans cette région, mais l'identité des assaillants n'est pas encore connue. Le bilan s'alourdit en République démocratique du Congo (RDC). Ce sont au moins 50 personnes qui ont été tuées dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 mai dans l'attaque de deux villages du nord-est du pays, selon un nouveau bilan du Baromètre sécuritaire du Kivu (ou KST, pour Kivu Security Tracker). Ces experts ont recensé 28 civils morts à Boga et 22 à Tchabi, deux villages du territoire d'Irumu, dans la province de l'Ituri. Les assaillants ont pris pour cible le site de déplacés de Rubingo, non loin du centre de Boga, selon ces sources, qui précisent que les corps étaient encore en train d'être recensés. Parmi les victimes de l'attaque de Tchabi se trouve la femme du responsable de la chefferie de Banyali-Tchabi, a annoncé par ailleurs le KST. Un responsable de la société civile locale a attribué ces tueries aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF, Allied Democratic Forces). La région est cependant aussi marquée par de forts antagonismes entre ethnies. Selon deux responsables locaux cités par l'Agence France-Presse, « il est difficile d'attribuer ces attaques aux ADF »,



étant donné que d'autres conflits à caractère ethnique courent dans la zone, notamment entre les Nyali et les Banyabwisha. Ces derniers sont des Hutu congolais d'origine rwandaise.

«GROUPE TERRORISTE»

Les deux villages attaqués, distants d'environ dix kilomètres, sont à la limite entre le Nord-Kivu et l'Ituri, dans une zone, frontalière avec l'Ouganda, où les ADF sont réputés actifs. D'après ces deux responsables, le site de déplacés de Rubingo attaqué abrite des

Nyali, tandis qu'un autre site situé à environ 400 mètres, occupé majoritairement par les Banyabwisha, a été épargné ; ce qui alimente localement les spéculations sur l'identité des assaillants. L'armée a confirmé les attaques, sans plus de détails. Province aurifère à la frontière avec l'Ouganda et le Soudan du Sud, l'Ituri a longtemps été une région troublée par les violences et les massacres au cours des trois dernières décennies. Entre 1999 et 2003, un conflit communautaire avait fait des dizaines de milliers de morts. Des membres des communautés

Lendu et Hema s'étaient entretenus par milices interposées jusqu'à l'intervention, en 2003, de la Force européenne Artémis, sous commandement français. Après quelques années d'accalmie, la province a renoué avec les violences depuis décembre 2017, mais plus au nord, dans le territoire de Djugu, avant de toucher aussi les territoires d'Irumu, Mahagi et Aru, dans l'est de la province. Une grande partie de ces violences, qui ont fait plus de 1 000 morts et des milliers des déplacés, est imputée aux membres d'un groupe Mai Mai appelé la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco). Aujourd'hui scindée en plusieurs factions rivales, la Codeco prétend défendre les intérêts des Lendu. Quant aux ADF, ils ont multiplié ces derniers mois leurs attaques meurtrières plus au sud, dans la province du Nord-Kivu, mais des massacres leur ont également été attribués en Ituri, dans des zones limitrophes du Nord-Kivu. A l'origine rebelles musulmans ougandais installés en RDC depuis 1995 où ils ont fait souche, les ADF sont de loin le plus meurtrier des 122 groupes armés recensés dans l'Est congolais par le KST. Le 11 mars, les Etats-Unis ont placé les ADF parmi les « groupes terroristes » affiliés aux djihadistes de l'organisation Etat islamique.

R. I./AFP

SIX SOLDATS TCHADIENS TUÉS

Ndjaména accuse l'armée centrafricaine

Des militaires centrafricains ont tué dimanche six soldats tchadiens dont « cinq enlevés et exécutés » lors de l'attaque d'un poste frontalier en territoire tchadien, a affirmé hier N'Djaména, promettant que ce « crime de guerre » ne restera « pas impuni ». La Centrafrique accuse régulièrement son

voisin du nord de soutenir des groupes armés rebelles centrafricains à partir de son territoire. « Les forces armées centrafricaines ont attaqué dimanche matin le poste avancé de Sourou, en territoire tchadien (...), tué un soldat tchadien, en ont blessé cinq et cinq autres ont été enlevés pour être

ensuite exécutés à Mbang, du côté centrafricain » de la frontière, affirme le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene, dans un communiqué, repris par des médias. Les soldats centrafricains poursuivaient au-delà de leur frontière des rebelles d'un des nombreux groupes

armés qui contrôlent une partie de la Centrafrique, a assuré un haut responsable des services de sécurité tchadiens, sous couvert de l'anonymat, selon les médias. Sollicitées par des médias, les autorités centrafricaines n'avaient toujours pas réagi lundi matin.

FIBROMYALGIE

Comment retrouver le sommeil

Fatigue, douleurs et troubles du sommeil font partie du quotidien des personnes souffrant de fibromyalgie.

La fibromyalgie est un syndrome caractérisé par des douleurs diffuses dans tout le corps, douleurs associées à une grande fatigue et à des troubles du sommeil. Ce syndrome n'entraîne pas de complications graves, mais est très éprouvante et empêche souvent la personne qui en souffre d'accomplir ses activités quotidiennes ou de fournir un travail à temps plein.

Cependant, la fibromyalgie est encore mal connue et mal comprise. Bien que les douleurs soient réelles et très pénibles, les médecins ne parviennent pas à détecter de lésion ni d'inflammation permettant d'expliquer ces symptômes. Pour cette raison, la fibromyalgie a suscité certaines polémiques dans le milieu scientifique, à tel point que des médecins ne croyaient pas à son existence.

Aujourd'hui, il semble que certains facteurs physiologiques (anomalies du système nerveux, perturbations hormonales, etc.) et génétiques soient en cause. Des événements extérieurs (traumatismes, infection...) pourraient aussi être impliqués. Les causes exactes demeurent toutefois incertaines.

L'existence de ce syndrome est reconnue depuis 1992 par l'Organisation mondiale de la Santé.

LES SYMPTÔMES

- Des douleurs depuis au moins 3 mois,
- Des douleurs qui sont diffuses et "migratrices" : elles sont pas toujours localisées aux mêmes endroits, bien que les régions les plus sensibles soient proches de la colonne vertébrale - nuque, hanches, omoplates...
- Des douleurs qui sont aggravées par l'effort, le froid, l'humidité, les émotions fortes (colère, angoisse...), le maintien d'une activité physique (jardinage, par exemple) et le manque de sommeil. Elles sont toutefois calmées par la chaleur (bain chaud, par exemple) et/ou par le repos nocturne,
- Une fatigue qui est souvent très impor-



tante le matin et/ou ressentie au moindre effort,

- Des troubles du sommeil : difficultés d'endormissement, réveils nocturnes...

D'autres symptômes sont également reconnus par l'Assurance Maladie : troubles digestifs (maux de ventre, ballonnements...), des troubles neurologiques (migraines, vertiges...), des troubles visuels (vision floue), des problèmes de mémoire, une intolérance au froid ou au chaud...

LE DIAGNOSTIC

Ses symptômes nombreux et sa ressemblance ou sa cohabitation avec d'autres maladies ou syndromes (rhumatismes articulaires, maladies de système, syndrome de fatigue chronique, syndrome de l'intestin irritable, migraine, etc.) compliquent le diagnostic de fibromyalgie. Ainsi, il arrive parfois que les personnes atteintes doivent attendre en moyenne 5 ans (et une dizaine de visites médicales) avant d'obtenir le diagnostic de fibromyalgie, même si ce temps a tendance à diminuer depuis quelques

années. Avant de poser un diagnostic de fibromyalgie, les médecins demandent des examens complémentaires (en particulier prises de sang et radiographies) afin d'écartier d'autres maladies qui se soigneraient tout autrement.

Ensuite, partout dans le monde, le diagnostic de la fibromyalgie repose sur deux critères :

- La présence d'une douleur diffuse pendant plus de 3 mois. La douleur doit être présente des deux côtés du corps (gauche-droite), en haut et en bas de la ceinture, ainsi qu'à la colonne vertébrale.

- Une sensation de douleur sur au moins 11 des 18 points caractéristiques de la maladie (voir schéma ci-contre).

LES CAUSES

Les causes du syndrome ne sont pas encore connues. Bien que la fibromyalgie engendre des douleurs musculaires chroniques, il n'y a aucune lésion visible dans les muscles pouvant expliquer les douleurs. Il s'agit d'une maladie où de nombreux fac-

Comment soulager

Quelle que soit l'intensité de la douleur ou de la fatigue provoquées par la fibromyalgie, faire 5 mn de respiration, 3 fois par jour peut se révéler bénéfique.

LA RESPIRATION DE BASE

- Commencez par prendre une longue inspiration puis poussez un long soupir, bouche ouverte.

- Fermez la bouche et inspirez par le nez en comptant jusqu'à trois, puis expirez toujours par le nez en comptant jusqu'à six. Recommencez 10 fois puis ralentissez le rythme.

- Inspirez en comptant jusqu'à quatre puis expirez en comptant jusqu'à huit. Recommencez 10 fois et ralentissez encore.

- Inspirez en comptant jusqu'à cinq puis expirez en comptant jusqu'à 10. Continuez jusqu'à ce que l'exercice dure environ 5 minutes.

Mieux respirer, mieux se nourrir, mieux gérer ses émotions, mieux se protéger du stress et se détoxifier sont les cinq "outils de santé" ayant une égale importance dans le processus de guérison ou, au moins, d'amélioration des symptômes de la fibromyalgie.

teurs sont probablement à l'origine des symptômes. Plusieurs hypothèses ont été avancées. Voici celles qui retiennent le plus l'attention des chercheurs.

Épuisement de l'axe hypothalamo-hypophyso-surrénalien ou axe du stress :

On pense qu'il pourrait y avoir eu chez les personnes prédisposées, une succession de 2 éléments très importants :

- A l'adolescence ou à l'enfance, un événement très émotionnellement éprouvant, un stress puissant par exemple un inceste.

- A l'âge adulte, sur ce terrain prédisposé, généralement entre 30 et 50 ans, à l'occasion d'un nouveau stress, la personne bascule dans le syndrome fibromyalgique.

DIMINUTION DU SEUIL DE PERCEPTION DE LA DOULEUR

Les personnes atteintes de fibromyalgie ressentent davantage la douleur que les autres.

En d'autres termes, leur système nerveux répond de façon anormale aux stimuli extérieurs : une légère pression suffit à déclencher un message de « douleur » chez les personnes fibromyalgiques. Cette plus grande sensibilité à la douleur serait liée au dysfonctionnement de certaines zones du cerveau et à des anomalies de la transmission des messages nerveux.

ANOMALIES PHYSIOLOGIQUES DU SYSTÈME NERVEUX

Plusieurs études ont montré une diminution des taux de neurotransmetteurs, comme le glutamate ou la sérotonine, chez les personnes atteintes de fibromyalgie. De même, des anomalies hormonales (concernant l'hypophyse et le thalamus, dans le cerveau) ont été décrites chez les patients fibromyalgiques. Aucune de ces observations ne permet cependant à elle seule d'expliquer la maladie.

FACTEURS GÉNÉTIQUES

Il est désormais démontré que la fibromyalgie a également une composante génétique, plusieurs personnes étant atteintes dans certaines familles.

Plusieurs gènes pourraient être impliqués dans le déclenchement de la fibromyalgie, mais les études effectuées dans ce domaine n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

L'aromathérapie

LES HUILES ESSENTIELLES QUI APAISENT LES DOULEURS

- HE de gaulthérie couchée : anti-inflammatoire, elle est connue pour soulager les douleurs articulaires et rhumatismales. Dans un petit bol, mélangez 8 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie couchée et 4 gouttes d'huile essentielle de thym à thymol (tonique et stimulante générale) avec 5 cuillerées à soupe de bicarbonate de sodium. Versez sous le robinet de la baignoire et plongez dans ce bain pendant une vingtaine de minutes.

- HE d'eucalyptus citronné : son action antidouleur est similaire à celle des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS). Dans un petit récipient, versez 10 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné et 10 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie couchée avec 4 cuillerées à soupe d'huile d'arnica.

Dès que vous avez mal, frictionnez la zone douloureuse avec ce mélange.

Recommencez aussi souvent que nécessaire (jusqu'à 6 fois par jour).

LES HUILES ESSENTIELLES QUI FAVORISENT LE SOMMEIL

- HE de mandarine jaune : cette huile essentielle est un puissant calmant et relaxant souvent conseillé en cas d'insomnie. Dans un bol, mélangez 4 cuillerées de bicarbonate de sodium et 10 gouttes d'huile essentielle de mandarine jaune puis versez sous le robinet de la baignoire. Plongez dans ce bain parfumé et restez-y environ 20 mn (ajoutez de l'eau chaude à mesure que le bain refroidit).

- HE de petit grain bigaradier : les propriétés sédatives de cette huile essentielle ont été prouvées dans des essais au sein de services hospitaliers, notamment en soins palliatifs.

Dans un petit récipient, mélangez 10 gouttes d'huile essentielle de petit grain bigaradier et 3 cuillerées à soupe

d'huile d'amande douce. Une fois par jour, après le bain, massez vos épaules, votre plexus, vos paumes de mains et plantes de pieds avec ce mélange.

L'HUILE ESSENTIELLE QUI ATTÈNE LA FATIGUE

HE d'épinette noire : sa qualité la plus remarquable est d'agir sur les émotions. Elle a un effet calmant sur les personnes nerveuses et stimulante quand on se sent fatigué ou léthargique. Dans le creux de votre paume, versez 3 gouttes d'huile essentielle d'épinette noire et 3 gouttes d'huile essentielle de pin sylvestre (aux vertus tonifiantes) et appliquez ce mélange pur sur la zone lombaire, juste en dessous de la taille.

Massez jusqu'à complète pénétration des huiles.

Faites ce geste tous les matins pour combattre la fatigue et dans la journée, dès que vous avez un "coup de barre".

CULTURE DE L'AUDIOVISUEL REVU ET CORRIGÉ

Le grand ménage...

Le secteur de l'audiovisuel est en pleine mutation. Des perspectives prometteuses s'annoncent. Au grand bonheur de toute la grande famille du septième art. Etat des lieux et perspectives...

Le projet culturel est un tout en ce qu'il englobe sous son générique tous les arts. Et c'est à partir de ce postulat de départ et surtout de base qu'il importe d'élaborer une véritable stratégie dont il serait peu de dire qu'elle n'est que porteuse de plus belles espérances sur ce registre particulier. Car les pouvoirs publics ont pleinement conscience de enjeux induits par le septième art en cette phase particulièrement cruciale où la mondialisation par le haut impose ses propres canons et ligne de conduite nous faisant croire et à croire que sans elle point de salut. Heureusement que nos gouvernants notamment ces derniers temps et au plus haut niveau qui plus est ont commencé la grande lessive au sein du secteur sensible de l'audiovisuel en général.

Ainsi la ministre de la culture a-t-elle présenté un projet cinématographique devant le Conseil de gouvernement et présidé par le chef de l'état. Ce projet intègre tous les paramètres relatifs à la restructuration de ce secteur autant sur le fond que sur la forme. Des conditions et clauses drastiques y figurent définissant rigoureusement et les droits et les obligations des partenaires et investisseurs privés intéressés. Ce qui est déjà en soi un acquis considérable parce que jusque-là on a pratiqué la fameuse navigation à vue sans réelle perspective claire qui rende ce projet en question plus accessible et plus lisible. Car on ne saurait confier l'avenir du septième art à n'importe quel beggaret ou profane invétéré au risque de voir ce même secteur encore plus compliqué. Désormais et avec l'obligation d'un cahier des charges nul ne pourra arguer qu'il n'était pas au courtant ou qu'il n'a pas pris connaissance du nouveau dispositif.



Que ce soit concernant les maisons de production, le réseau de distribution et celui de la commercialisation, le management et seul le management aura droit de cité. Et qu'on sache enfin qui fait quoi, dans quelles conditions et à quel prix surtout. Bien sûr les pouvoirs publics répondront toujours présents lorsque nécessité fait loi mais en temps de crise il importe de savoir gérer ses sous et à bon escient. Et tout un chacun tout en ayant évidemment une certaine marge de manœuvre sera appelé à une mise en conformité avec la politique gouvernementale en la matière. A cet égard la ministre de tutelle madame Bendouda a clairement signifié un potentiels investisseurs que son département tout en affichant sa disponibilité envers tout projet dument reconnu d'utilité publique, se montrera toutefois intransigeante et intraitable contre toute manœuvre frauduleuse et ou tentation

pernicieuse de sortir du cadre de la légalité qu'on se le dise. Car pas mal de « créateurs » ont profité d'une certaine conjoncture pour s'en mettre plein les poches parfois sans même produire ne serait-ce qu'un navet. Tandis que d'autres parmi les porteurs de réels projets compétitifs se sont vu inexplicablement déboutés. Va donc falloir remettre les pendules à l'heure et ne plus se laisser aller à ce laxisme et duplicité ravageurs et dont le secteur n'a que trop pâti.

D'autant plus qu'aujourd'hui avec les nouveaux moyens d'information et de communication offerts par les nouvelles technologies (ntic) il y a vraiment matière à investir le champ universel par le truchement de produits culturels frappés du sceau made in algeria et donc astreints à l'obtention d'un label significatif de tous ces investissements doublés d'un partenariat mutuellement avantageux. Rappe-

lons tout de même qu'il fut un temps où le cinéma algérien rayonnait aux quatre coins de la planète et participait activement et grandement à la vulgarisation de notre produit culturel, sa valorisation et illustrait on ne peut mieux le budget colossal débloqué au profit de ces super-productions.

Certes autres temps autres mœurs parce que la vieille génération n'est plus de ce monde et ou trop vieille pour perpétuer la tradition, il n'empêche il se trouve aussi quelques talents parmi la nouvelle vague qui méritent d'être soutenus et encouragés. Tout en gardant cette idée en tête que le septième art n'est pas donné à n'importe qui et qu'il importe donc de n'en confier le pilotage qu'aux plus talentueux et doués d'entre nos cinéastes. Sur un autre versant non moins essentiel, distinguer entre les pros et les amateurs n'est pas indiqué à notre sens dans la mesure où tous les grandes figures du cinéma se déclarent amateurs en ce sens qu'elles ont encore à apprendre, donnant ainsi par cette attitude louable le sens de la modestie et de l'humilité sans lesquelles une suffisance ruineuse pourrait dénaturer leur projection, voir même leur vraie nature d'apprenants renouvelables. C'est ce qui s'appelle aussi la grandeur d'âme et non cet ego démesuré qui a tant fait de ravages dans moult esprits. Quoiqu'il en soit autant les pouvoirs publics entendent remettre les arcanes de l'art à leur véritable posture, autant les aspirants à la qualité dans la diversité acquiescent volontiers à cette démarche et y adhèrent parce que vs'y reconnaissant. Tant mieux pour l'avenir de notre septième art et la nouvelle restructuration en cours d'application avancée.

Amar Zentar

PARUTION «LA QAL'A DES BÉNI HAMMAD»

Dernier ouvrage de Abderrahmane Khelifa

Voilà un haut historique qui mérite vraiment d'être revisité et pour cause. Tant il est de bon ton de défricher le passé pour mieux comprendre le présent et envisager l'avenir. Compte-rendu d'un ouvrage d'utilité publique indéniable... Dans son dernier ouvrage « La qal'a des Béni Hammad, reine du Hodna, de l'Aurès et des Ziban », l'historien et archéologue Abderrahmane Khelifa revient sur l'histoire des Hammadite et met en avant les vestiges historiques et archéologiques de la région du Hodna, des Aurès et des Ziban, à différentes périodes. Ce beau-livre publié récemment aux éditions Anep, aborde en 246 pages l'un des «centres de gravité historique» de l'Algérie et met en avant le degrés de civilisation d'un territoire où ont été posé les fondements du Maghreb central. L'ouvrage revient sur l'histoire et la géographie de ce territoire et de la Qal'a des Béni Hammad, classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1980, et sur les différentes périodes d'occupation, particulièrement sur la période Hammadite depuis Hammad Ibn Bologguine Ibn Ziri, fondateur de la Qal'a en 1007, jusqu'à la résistance à l'occupation française, en passant par la période ottomane. Avec de nombreuses photos de découvertes archéologiques en appuie, Abderrahmane Khelifa



reconstitue l'évolution des religions et croyances dans cette région et les itinéraires commerciaux. L'ouvrage offre également une vue d'ensemble des différentes villes ayant prospéré dans la région à l'instar de Achir, Mila, (antique Milev), Souk Ahras (antique Thagaste), Djemila (Cuicul), Msila, Khenchela, N'gaous, Magra ou encore Tobna avec

des focus particuliers et très détaillés sur la Qla'a des Béni Hammad et la ville de Tébessa. En abordant la Qla'a des Béni Hammad, l'auteur revient sur l'histoire des lieux, sur les différentes occupations, sur les résultats des fouilles archéologiques et propose une reconstitution des conditions de vie de l'époque en montrant la production artisanal, les différentes monnaies, le plan de la ville et les voies commerciales. L'auteur relève cependant que ce site n'a toujours pas révélé tous ses secrets, un travail énorme reste à faire, malgré les fouilles entreprises, pour mieux appréhender l'histoire du Maghreb central dans des villages comme Tobna, Baghaï, ou encore Tehouda. Titulaire d'un doctorat en histoire et archéologie, Abderrahmane Khelifa a effectué de nombreuses fouilles dans des sites comme Honaïne, Tlemcen, Sidi Okba, ou encore la Qal'a des Béni Hammad. il a également occupé de nombreuses fonctions dans les différentes structures du patrimoine au ministère de la Culture en plus d'avoir enseigné à l'université. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont sur le patrimoine culturel algérien dont «Honaïne: ancien port du royaume de Tlemcen», «Alger la bien gardée», «Alger, histoire et patrimoine» ou encore « Béjaia, capitale des lumières».

RELANCE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Une préoccupation au plus haut niveau

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, le Gouvernement de poursuivre l'examen des différents aspects relatifs à la relance de l'industrie cinématographique et la production audio-visuelle à travers la détermination d'un nombre de projets principaux, en vue de structurer cette activité, selon le communiqué du Conseil des ministres.

Le Président Tebboune a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer les supports modernes en matière de distribution et de consommation du produit cinématographique et audio-visuel, selon la même source. Le Conseil avait écouté un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts autour du plan d'action dédié à la relance de l'industrie cinématographique et de la production audio-visuelle.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'adoption de nombre de projets d'ordonnances et d'exposés portant sur les secteurs de la Justice, des Ressources en eau, de l'Agriculture et du développement rural et de la Culture.

EQUIPE NATIONALE

Belmadi face à une pénurie de gardiens de but

Le patron de l'EN continue à miser sur les trois trentenaires Rais M'bolhi (35 ans), Alexandre Oukidja (32 ans) et Azeddine Doukha (34 ans).

Le sélectionneur national Djamel Belmadi est confronté à une pénurie de gardiens de but. Belmadi continue à miser sur les trois trentenaires Rais M'bolhi (35 ans), Alexandre Oukidja (32 ans) et Azeddine Doukha (34 ans). M'bolhi et Doukha sont en baisse de forme et proches de la retraite. C'est pour cette raison que le staff technique national se projette sur l'après CAN et Mondial 2022, qui seront les ultimes défis de M'bolhi (en place depuis 2010) et Doukha (sélectionné depuis 2011 sans parvenir à s'imposer et à devenir le no 1). Les assistants de Belmadi viennent de découvrir un jeune portier prometteur, en l'occurrence Abdelrahmane Medjadel de l'O Médéa, seul joueur du championnat



national retenu pour ce stage du mois de juin. Medjadel a tapé dans l'œil de Madjid Bougherra et Aziz Bouras lors du match contre le MC Oran et il est fort possible qu'il soit le no 1 des A' qui disputeront leur premier match amical ce mois-ci. Le gardien de but du MC Alger, Ahmed Boutaga (23 ans) figure aussi sur les tablettes du staff technique national. Boutaga a réussi de belles prestations en Ligue des

champions d'Afrique, mais il risque une lourde sanction de la CAF, après son expulsion à Casablanca, à la fin du match contre le WAC, pour tentative d'agression contre l'arbitre. Boulhendi de l'OGC Nice et Mellala du CA Batna sont les deux autres jeunes keepers repérés par Aziz Bouras, l'entraîneur des gardiens de but de l'EN, qui prépare déjà la relève.

L. B.

LIGUE 2 (19^e JOURNÉE)

MCBOS-ASMO à l'affiche

Le choc MCB Oued Sly - ASM Oran, entre le leader du Groupe Ouest qui reçoit son Dauphin sera à l'affiche de la 19^e journée de Ligue 2, prévue ce mardi à 16h00, au moment où dans le Groupe Est, le duel le plus intéressant sera pour la survie, entre la lanterne-rouge le MSP Batna et l'avant-dernier, le DRB Tadjenanet.

Pour ce qui est du Groupe Centre, les duels qui vaudront le plus le détour seront probablement les matchs USM El Harrach - MO Béjaïa, RC Arbaâ - ES Ben Aknoun, et surtout JSM Béjaïa - RC Kouba, entre le leader du groupe qui reçoit le sixième.

Cependant, le duel qui devrait produire le plus d'étincelles sera probablement le choc entre ténors du Groupe Ouest, car mettant aux prises deux adversaires qui se portent relativement bien en ce moment, tout en ayant le leadership pour principal enjeu. Certes, profitant d'une légère baisse de rythme de la part des Asmistes au cours des dernières journées, le MCBOS a creusé l'écart à six points, notamment, depuis sa victoire en déplacement chez l'US Remchi (1-2), et qui avait coïncidé avec une défaite à domicile de l'ASMO, contre l'autre dauphin, le CR Témouchent (0-1). C'est donc l'occasion où jamais pour les gars de M'dina J'dida de recoller au leader et d'éviter de le laisser prendre un peu plus le large, car une victoire dans ce duel direct les ramèneraient à seulement trois points.

Ce qui peut être considéré comme une position favorable pour espérer reconquérir le leadership. Autres matchs qui vaudront le détour dans le Groupe Ouest, le duel CR Témouchent - SC Ain Defla, entre l'autre Dauphin qui reçoit le sixième, ainsi que la chaude confrontation entre mal-classés OM Arzew - CRB Ain Ouessara. Dans le Groupe Centre, la lutte pour le leadership se fera à distance, car les trois

premiers du classement ne seront pas opposés dans des duels directs, mais joueront chacun de son côté. Ce qui cependant ne les empêchera pas de garder une oreille attentive sur le résultat des autres concurrents. En effet, même s'il aura déjà beaucoup à faire en accueillant le RC Kouba, le leader JSM Béjaïa restera probablement à l'écoute d'Alger et de Larbaâ, où joueront le MO Béjaïa (2e) et le RC Arbaâ (3e), respectivement contre l'USM El Harrach et l'ES Ben Aknoun, car ces résultats devraient intéresser sensiblement à désormais quatre journées de la tombée de rideau.

Pour sa part, le HB Chelghoum Laïd, co-leader du Groupe Est avec l'USM Annaba, devrait profiter de cette 19^e journée pour s'emparer seul de la première place, car si lui aura la chance de recevoir le CA Batna (7e), la formation d'Annaba se déplacera chez le NRB Teleghma (6e) et chez lequel elle pourrait laisser des plumes. Des débats qui seront probablement suivis avec intérêt de la part de l'US Chaouia (3e), qui accueille l'AS Khroub (10e), avec la possibilité de recoller à ses deux prédécesseurs au classement général.

Programme de la 19^e journée : Mardi à 16h00

Groupe Est :

HB Chelghoum Laïd - CA Batna
US Chaouia - AS Khroub
NRB Teleghma - USM Annaba
CRB Ouled Djellal - MC El Eulma
MSP Batna - DRB Tadjenanet
MO Constantine - USM Khenchela

Groupe Centre :

IB Lakhdaria - WR M'sila
USM El Harrach - MO Béjaïa
CR Béni-Thour - USM Blida
RC Arbaâ - ES Ben Aknoun
Amel Boussaâda - WA Boufarik
JSM Béjaïa - RC Kouba

Groupe Ouest :

MCB Oued Sly - ASM Oran
CR Témouchent - SC Ain Defla
OM Arzew - CRB Ain Ouessara
MC Saïda - US Remchi
IRB El Kerma - JSM Tiaret
SKAF El Khemis - RCB Oued R'hiou

LIGUE 1

L'ESS qui rit, le MCA qui pleure

L'ES Sétif demeure en tête du championnat de Ligue 1 de football à la faveur de sa victoire (3-2) devant le NA Hussein Dey, lors de la 24^e journée disputée dimanche. L'ESS possède toujours quatre points d'avance sur la JS Saoura, vainqueur (1-0) du NC Magra. La JSS fausse compagnie au MC Oran, piégé une nouvelle fois sur ses bases par un autre mal classé, l'USM Bel-Abbés (1-1). Aux dernières nouvelles, les Oranais qui occupent la troisième position, ont formulé des réserves sur les tests PCR de l'USMBA. Le champion en titre, le CR Belouizdad, qui a battu (2-0) l'O Médéa, se hisse à la quatrième place, avec un point d'avance sur l'USM Alger et la JS Kabylie, accrochées par le CS Constantine (0-0) et l'AS Ain M'lila (1-1) consécutivement. Secoué et déstabilisé par l'affaire du quatuor Bensaha, Allati, Rebiai et Addadi (tous suspendus et privés de salaire en attendant la résiliation de leurs contrats), le MCA voit sa situation se compliquer davantage avec le nul (2-2) concédé au 5-Juillet face au RC Relizane. Les Mouloudéens sont dans la tourmente et risquent fort de terminer la saison sans le moindre titre, alors que le club fête cette année son centenaire. En bas du tableau, l'ASO Chlef, l'US Biskra et la lanterne rouge, le CA Bordj-Bou-Arréridj ont remporté de précieuses victoires devant respectivement la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le Paradou AC respectivement. Le CABBA décroche une seconde victoire et revient à cinq points du premier non-relégué, le WAT.

L. B.

COUPE ARABE DES NATIONS (U20)

Deux arbitres algériens retenus

Deux arbitres algériens : Touabti Abdelmoumen Djaouad et Siafa Abdelkader, ont été retenus par l'Union arabe de football (UAF), en vue de la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans (U20), prévue en Egypte du 20 juin au 6 juillet prochains, a annoncé dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La sélection algérienne, dirigée sur le banc par Mohamed Lacete, prendra part à ce rendez-vous arabe, où elle a été versée dans le groupe A, en compagnie de l'Egypte, du Niger et de la Mauritanie, selon le tirage au sort effectué samedi au Caire. Le groupe B est composé du Maroc, du Tadjikistan, du Djibouti et des Emirats arabes unis, alors que le groupe C comprend le Sénégal, le Liban, l'Irak et les Comores. Le groupe D est composé pour le moment de l'Arabie saoudite, la Tunisie et le Yémen, en attendant la désignation d'un quatrième pays. Le match d'ouverture mettra aux prises l'Egypte au Niger, le 20 juin. La précédente édition, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal, et qui avait enregistré la participation d'un total de 16 nations.

AGE DU COA

La liste des candidats dévoilée aujourd'hui

Le dernier délai de dépôt des candidatures pour le poste du président du Comité olympique et sportif algérien (COA) et ceux de membres de l'exécutif a été fixé à ce mardi, 1^{er} juin 2021 à midi (12h00), a annoncé le secrétaire général de l'instance olympique, Rabah Bouarifi. " En application des statuts du Comité olympique et sportif algérien (COA), les dossiers de candidatures doivent être déposés dans les 8 jours qui précèdent la tenue de l'assemblée générale électorale, prévue le mardi 8 juin prochain", a expliqué le secrétaire de l'instance olympique. " Les dossiers des différents candidats doivent être déposés au niveau du secrétariat de l'instance olympique qui est tenue de réunion toute la logistique nécessaire pour le travail de la commission", a ajouté Bouarifi. Une commission de candidature composée, outre du SG du COA, de cinq autres membres de l'assemblée générale du COA non candidats aux prochaines élections, a été élue lors de l'AG ordinaire et comprend: Mabrouk Kerboua, Mohamed Tahar Mesbahi, Mohamed Fellahi, Sakina Boutamine et Soumia Fergani. Cette commission sera aussi chargée du bureau de vote lors des travaux de l'AGE. Par contre, la commission de recours est composée du SG du COA, du doyen du comité olympique et du président en exercice de l'instance, selon la réglementation en vigueur. Son travail interviendra après la tenue de l'assemblée électorale pour traiter les recours qui peuvent être introduits lors de cette assemblée. Deux candidats avaient annoncé officiellement qu'ils postulent au poste de président du Comité olympique et sportif algérien (COA), pour le prochain mandat olympique (2021-2024). Il s'agit du président en exercice, Abderrahmane Hammad et du président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Abdelhakim Boughadou.

REAL MADRID

Zidane lâche ses vérités

Zizou a étalé en détails les raisons qui l'ont poussé à quitter son poste d'entraîneur du Real.

Zinédine Zidane n'est plus l'entraîneur du Real Madrid. La semaine dernière, après l'épilogue de la saison, le coach français a décidé de jeter l'éponge et tourner le dos à son club de toujours. Une décision qu'il a jugée inévitable en raison du contexte dans lequel il travaillait. L'entraîneur français n'avait pas réagi à chaud suite à cette démission. Il l'a fait à l'occasion d'une lettre ouverte adressée aux supporters par le biais du quotidien AS. Une longue mise au point dans laquelle il a exprimé tout ce qu'il avait sur le cœur, faisant notamment part de ses griefs à l'encontre de la direction madrilène.

«Je pars parce que je sens que le club ne me donne plus la confiance dont j'ai besoin, ne m'offre par son soutien pour construire quelque chose à moyen-long terme. Je connais le football et l'exigence d'un club comme le Real Madrid, je sais que, quand tu ne gagnes pas, tu dois partir. Mais ici, on a oublié une chose très importante, on a oublié tout ce que j'ai construit au quotidien, tout ce que j'ai apporté en relation aux joueurs, aux 150 personnes qui travaillent pour et autour de l'équipe», a déclaré l'ancien meneur des Bleus.

«LES RELATIONS HUMAINES N'ONT PAS ÉTÉ VALORISÉES»

Zidane a ensuite enchaîné en indiquant que son travail avec les joueurs a été mésestimé : « Je suis un gagnant né et j'étais ici pour conquérir des trophées, mais au-delà de ça, il y a les êtres humains, les émotions, la vie et



j'ai la sensation que ces choses n'ont pas été valorisées, que l'on n'a pas compris que l'on maintient aussi comme ça la dynamique d'un grand club. On me l'a même reproché d'une certaine façon. Je veux que l'on respecte ce que nous avons tous fait. » L'ancien meneur des Bleus est par ailleurs revenu sur les nombreuses fois où il a été annoncé sur la sellette. Des ultimatums qu'il n'a pas du tout appréciés, même s'il s'est bien gardé de le montrer à l'époque. « J'aurais aimé que, ces derniers mois, ma relation avec le club et le président ait été un peu différente qu'avec un entraîneur lambda, a-t-il avoué. Je ne demandais pas de privilèges, pas du tout, mais un peu plus de mémoire. Aujourd'hui, la durée de vie

d'un entraîneur sur le banc d'un grand club est de deux saisons, pas beaucoup plus. Pour que cela dure plus, les relations humaines sont essentielles, elles sont plus importantes que l'argent, plus importantes que la célébrité, plus importantes que tout. Il faut en prendre soin. C'est pour cela que cela me faisait mal de lire dans la presse, après une défaite qu'on allait me virer si je ne gagnais pas le match suivant ». Enfin, Zidane a réitéré son envie de rebondir immédiatement ailleurs : « Je pars, mais je ne veux pas arrêter d'entraîner, je ne suis pas fatigué ». Une manière d'afficher sa disponibilité et se positionner pour l'un des différents postes qui sont en train de se libérer dans les autres clubs européens.

PARIS SG

Un mercato de folie en vue

Leonardo a du pain sur la planche. Si la priorité n°1 du Paris Saint-Germain est de prolonger Kylian Mbappé, après avoir obtenu le renouvellement de contrat de Neymar, le club de la capitale va chercher à se renforcer lors du prochain mercato. Et le PSG va disposer d'un « gros budget transfert », assure le journaliste Romain Molina. En attendant la réforme du FPF (fair-play financier), c'est effectivement l'opportunité idéale. » On comprend ainsi pourquoi le nom du PSG apparaît dans de nombreux dossiers ces derniers jours, en plus des rumeurs qui reviennent régulièrement sur Lionel

Messi et Cristiano Ronaldo. Selon la presse italienne, les pistes Achraf Hakimi (Inter Milan) et Théo Hernandez (AC Milan) seraient bien avancées. Le Rennais Eduardo Camavinga est également suivi. On parle pourtant de cibles onéreuses : les montants de 60 et 40 millions d'euros sont évoqués pour Hakimi et Hernandez, tandis que Rennes réclame pas moins de 100 millions d'euros pour Camavinga. Mais le PSG disposerait d'une belle enveloppe pour son recrutement. Dépenser 200 millions d'euros serait dans les cordes du PSG, selon Romain Molina.

Messi et Cristiano Ronaldo. Selon la presse italienne, les pistes Achraf Hakimi (Inter Milan) et Théo Hernandez (AC Milan) seraient bien avancées. Le Rennais Eduardo Camavinga est également suivi. On parle pourtant de cibles onéreuses : les montants de 60 et 40 millions d'euros sont évoqués pour Hakimi et Hernandez, tandis que Rennes réclame pas moins de 100 millions d'euros pour Camavinga. Mais le PSG disposerait d'une belle enveloppe pour son recrutement. Dépenser 200 millions d'euros serait dans les cordes du PSG, selon Romain Molina.

JUVENTUS

Ronaldo compte rester

Décidément, la famille de Cristiano Ronaldo peut se montrer très bavarde au sujet de l'avenir du quintuple Ballon d'Or. Il y a quelques semaines, c'est la mère du joueur qui avait promis que son fils allait retourner au Sporting. Ce week-end, c'est la compagne de l'attaquant portugais qui a (peut-être) lâché un scoop. Alors qu'elle se trouvait en Espagne, Georgina Rodriguez a été interpellé par une personne dans la rue qui lui a demandé si Ronaldo allait rester ou non à la Juventus. « Se queda »



(il reste), a-t-elle répondu, même si cette phrase ne donne plus guère de garanties depuis l'épisode du transfert de Neymar au PSG en 2017. Il en faudra sûrement plus pour éteindre les rumeurs au sujet de Ronaldo, qui est régulièrement annoncé partant, et qui ne serait pas vraiment enchanté par le retour sur le banc de Massimiliano Allegri. Le Paris Saint-Germain et Manchester United sont des destinations possibles pour CR7, mais il lui reste encore un an de contrat à la Juventus...

CHELSEA

Tuchel vers la prolongation

Champion d'Europe avec Chelsea, Thomas Tuchel est d'ores et déjà considéré comme un coach à part au sein du club londonien. Cinq mois seulement après son arrivée, l'entraîneur allemand estime qu'une prolongation de son contrat, qui expire en juin 2022, est désormais inévitable. « Je ne suis pas sûr à 100% mais peut-être que j'ai déjà un nouveau contrat avec cette victoire, a indiqué le manager des Blues après la victoire contre Manchester City (1-0), samedi. Tuchel a d'ailleurs rencontré son patron, Roman Abramovitch, pour la première fois depuis son arrivée. J'ai parlé au propriétaire sur la pelouse. Je pense que c'était le meilleur moment pour une première rencontre. Ou le pire, parce qu'à partir de maintenant, ça ne peut qu'aller de pire en pire ! » A priori, Tuchel aura droit à deux années supplémentaires dans son bail.

VAN BASTEN CHOQUÉ PAR RÜDIGER

Violemment percuté par Antonio Rüdiger (28 ans, 11 matchs en LdC cette saison) lors de la finale de la Ligue des Champions remportée par Chelsea contre Manchester City (1-0), dimanche, le milieu offensif Kevin De Bruyne (29 ans, 8 matchs et 3 buts en LdC cette saison) souffre d'une double fracture au visage. Choqué par cette action, la légende vivante du football néerlandais, Marco van Basten, a sévèrement taclé le défenseur central allemand. « Rüdiger a fait cette faute de manière à pouvoir dire 'Désolé, je ne l'ai pas fait exprès', mais je n'y crois pas beaucoup. C'était vraiment un choc violent et intentionnel. Ce n'est pas une façon de jouer au football. Cette intervention était presque criminelle », a pesté le champion d'Europe 1988 pour Ziggo Sports. Le Blue s'en est sorti avec un simple carton jaune.

FC BARCELONE

Eric Garcia de retour

Enfin du concret pour le mercato barcelonais. Eric Garcia est acquis. Le jeune défenseur central de Manchester City (20 ans) est arrivé dans sa ville en compagnie d'une partie de sa famille, en provenance de Porto. Samedi soir, il est resté sur le banc pour assister à la défaite de ses coéquipiers en finale de la Ligue des champions devant Chelsea (0-1). L'international espagnol (7 sélections), dont le contrat avec les Cityzens arrivera à terme le 30 juin, avait porté les couleurs blaugranas en équipes de jeunes jusqu'en 2017 avant de rejoindre l'Angleterre. Il devrait être officiellement présenté mercredi, précise Mundo Deportivo. Un autre joueur de Manchester City, Sergio Agüero (32 ans) en l'occurrence, devait passer, hier, sa visite médicale avant de rejoindre immédiatement sa sélection pour les matchs des éliminatoires du Mondial 2022, suivis de la Copa América. Un programme bien chargé pour l'ami de Lionel Messi.

LYON

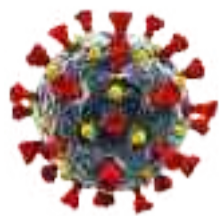
Bosz, Auar s'enflamme !

A l'Olympique Lyonnais, les dirigeants ne sont pas les seuls emballés par le profil de l'entraîneur Peter Bosz. Du côté des joueurs, le milieu Houssein Auar (22 ans, 30 matchs et 7 buts en L1 cette saison) ne cache pas son enthousiasme. « De ce que j'ai vu sur la façon dont il a fait jouer l'Ajax Amsterdam et le Bayer Leverkusen, c'est un très bon coach, a réagi le Gona actuellement avec les Espoirs français. On est impatients de travailler avec ce genre d'entraîneur. » Signe que le Bleuet souhaite encore rester à Lyon ? L'été dernier, Auar avait pourtant reçu un bon de sortie.

L'ARGENTINE PRIVÉE DE COPA AMERICA

Le Chili tient la corde

A deux semaines du coup d'envoi de la Copa America, la confédération d'Amérique du sud a annoncé que la compétition ne se tiendrait finalement pas en Argentine comme prévu. Conséquence de la situation sanitaire dans le pays, l'épidémie de coronavirus n'en finissant plus de sévir avec plus de 40 000 nouveaux cas par jour. « La Conmebol informe qu'au vu des circonstances actuelles, elle a décidé de suspendre l'organisation de la Copa America en Argentine », a fait savoir la confédération sud-américaine dans un tweet sans pour autant remettre en cause la tenue du tournoi. « La Conmebol analyse l'offre d'autres pays qui ont manifesté leur intérêt pour accueillir le tournoi continental », précise d'ailleurs la Conmebol. Le Chili tient désormais la corde pour accueillir la compétition.

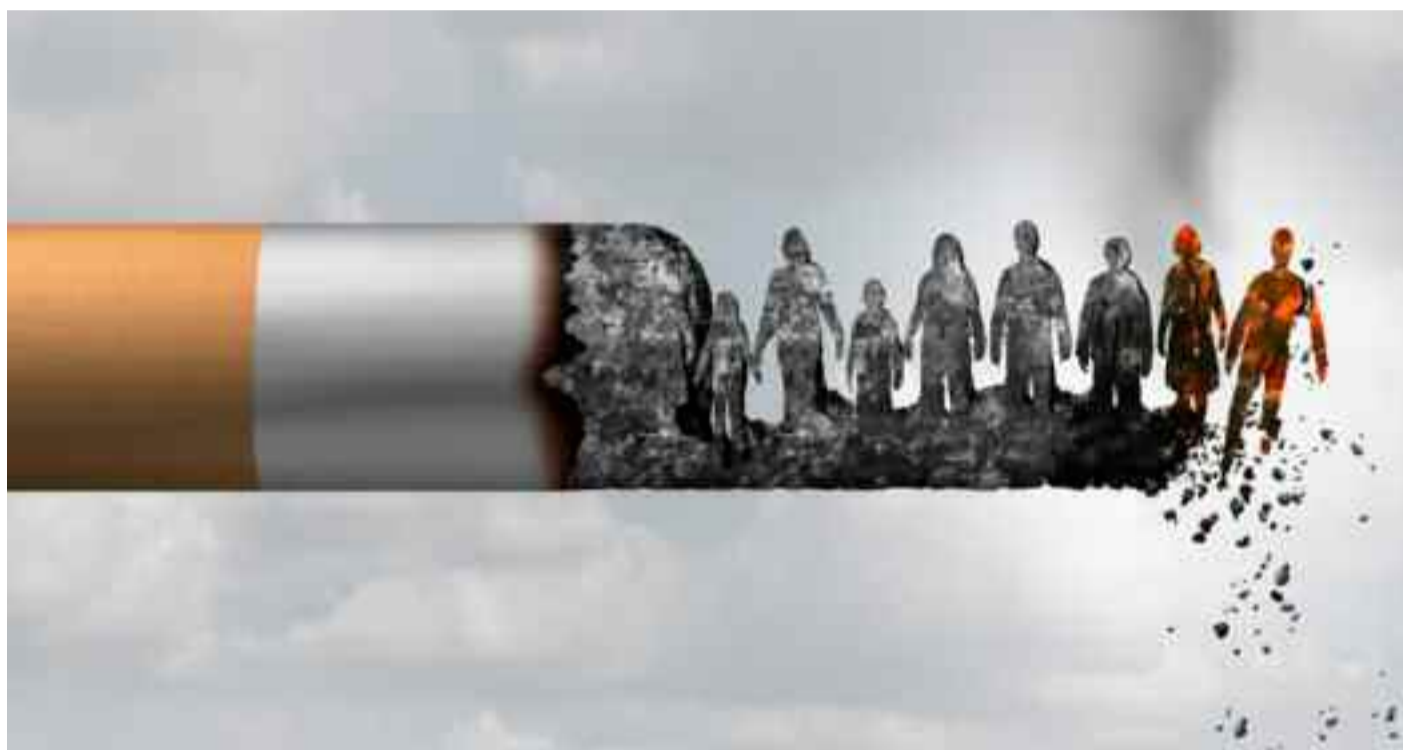


PANDÉMIE DE COVID-19

288 nouveaux cas, 214 guérisons et 7 décès en 24 heures

TABAGISME EN ALGÉRIE

Une prévalence de 16,2 % chez les personnes âgées entre 18 et 74 ans



L'Algérie est exposée au danger du tabagisme du fait d'un taux de prévalence ayant atteint les 16,2 % en 2017 chez les personnes âgées entre 18 et 74 ans, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. «L'Algérie est exposée au danger du tabagisme du fait de la propagation de la consommation du tabac à fumer chez les personnes âgées entre 18-74 ans avec un taux de prévalence de 16,2% en 2017 et 8,8% chez les jeunes de 13-15 ans en 2013», a précisé M. Benbouzid dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, célébrée cette année sous le slogan: «Tabac et covid-19: je m'engage à arrêter de consommer du tabac». «Je réaffirme aujourd'hui que la lutte anti tabac représente une des priorités du ministère de la Santé, d'autant plus que l'Algérie figure parmi les premiers pays en Afrique à avoir paraphé en 2006 la convention-cadre pour la lutte antitabac », a précisé le ministre,

ajoutant que «l'Algérie dispose d'un arsenal juridique qui doit être appliqué scrupuleusement sur le terrain». En ce sens, M. Benbouzid a annoncé que son département a mis en place «53 unités de consultation d'aide au sevrage tabagique dans le cadre de la stratégie nationale de lutte antitabac», soulignant que ces unités sont réparties à travers l'ensemble du territoire national. M. Benbouzid a en outre rappelé que la stratégie nationale multisectorielle de lutte contre le tabagisme, adoptée par son département, ne concerne pas uniquement les professionnels de la santé mais les autres ministères, la société civile et les médias, relevant que ce fléau demeure une «menace pour la santé publique». De son côté, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Djamel Fourar, a rappelé que le tabagisme fait 8 millions de victimes chaque année dans le monde, relevant que plus de 7 millions de ces décès sont dus à la consommation du tabac proprement dite et environ 1,2 million au tabagisme passif. Il a

ainsi demandé d'engager toutes les actions selon une démarche multisectorielle en vue de la réduction de la consommation et ce, par le renforcement des mesures visant à interdire l'usage du tabac dans les lieux publics ainsi que la sensibilisation du public aux risques pour la santé. De son côté, le professeur Ali Halassa, a mis en garde les fumeurs, lesquels, a-t-il averti, sont davantage exposés à de graves complications au cas où ils sont atteints de Covid-19, précisant que le risque est double pour cette catégorie de personnes. Par ailleurs et dans un message adressé à l'assistance par la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Mme Matshidiso Moeti a relevé que dans la région africaine, plus de 75 millions de personnes consomment du tabac sous une forme ou une autre, avertissant que le tabagisme peut provoquer plusieurs types de cancers, notamment des cancers du poumon, de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, de l'estomac et de l'intestin.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE TÉLÉVISION (EPTV)

Chabane Lounakel, nouveau DG

Le nouveau Directeur général (DG) de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Chabane Lounakel, a été installé ce lundi dans ses fonctions. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'EPTV sous la présidence du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer. L'intérim de la Direction générale de l'EPTV était assuré par Fethi Saïdi depuis qu'il a été mis fin aux fonctions de l'ex-DG de l'Etablissement public de télévision, Ahmed Bensebane, le 2 mai dernier.

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'ALGÉRIE ET LA LIBYE

Un protocole d'accord signé

Un protocole d'accord a été signé hier à Alger entre l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et le Centre libyen de développement des exportations en vue du renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays. La cérémonie de signature a été organisée à la salle El Djazaïr au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger (Safex) en présence du ministre du Commerce, Kamel Rezig, du président de la Commission économique, du commerce et de l'investissement libyenne, Mohamed Raied et de l'ambassadeur d'Algérie en Libye, Kamel Abdelkader Hedjazi. Cet accord a pour objectif de permettre à l'Algex et à son vis-à-vis libyen de coopérer en matière de commerce extérieur dans les deux sens (exportation et importation) à travers, notamment, l'organisation de foires spéciali-

sées en Algérie et en Libye, a indiqué M. Rezig. Le ministre du Commerce a ajouté que les départements de Commerce des deux pays vont travailler de concert afin de permettre aux opérateurs économiques «de profiter de toutes les opportunités qui s'offrent à eux pour augmenter le volume des exportations dans divers secteurs». Pour sa part, M. Raied a affirmé que cet accord permettra d'encourager les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en remerciant tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet événement qu'il a qualifié de «bénéfique pour les deux parties». Il a salué, en outre, les entreprises algériennes pour la qualité de leurs produits qui leur ont permis de pénétrer les différents marchés étrangers.

APS

Au fil du jour

Sustine et abstine

Par Rachid Ezziane

Ils se pavanent, fiers de leurs basses besognes. Ils s'égosillent comme s'il n'y avait qu'eux sur terre. On court derrière eux pour un sou, un sourire ou une caresse. Ils sont partout. Toujours sous les feux de la rampe. Le jour et la nuit. Hiver comme été. Ils n'ont guère de temps. Y compris pour le temps. Ils passent. On accourt. Ils reviennent. On se hâte pour les voir passer. Ils parlent. On les écoute bouche bée. Ils ne disent rien. Ils se taisent. On les applaudit. Ils grimassent. On croit qu'ils vont pleurer. Non. Jamais ! Ils ne pleurent jamais. Et les jours passent. Les heures. Les minutes ?...

Ils ne s'attardent pas sur l'infiniment petit. Ils voient grand. Avec leurs petits yeux. Ils n'ont pas d'âge. Ils sont jeunes. Ils sont vieux. Ils ne sont ni hommes ni femmes. Ils sont ce qu'ils sont. Eternels pourvoyeurs d'envies. Mortels inquisiteurs. Âmes pauvres. Pauvres âmes. Drapés de soie, ils croient que l'habit fait l'imam, le moine, bouddha et le rabbin...

Leur insoutenable suffisance, juste avec l'habit et l'apparence, un peu avec le concours des circonstances, leur donne des ailes de rapaces, eux qui n'avaient jamais rêvé plus gros qu'un douar. La bedaine à la Hussarde et la trique en bandoulière, les voilà au devant de la scène, comme Don Quichotte devant les moulins à vent. Tu n'as rien vu à Hiroshima, te diront-ils, comme si eux y étaient. Tu n'as rien compris à l'Histoire, t'insinueront-ils, comme si eux l'avaient écrite. Heureusement... Dieu Existe ! Un jour. Un jour...

Ils ne sont plus là. L'infiniment petit. Les minutes et les secondes, piètres temps, qui font les grands siècles, les ont fait revenir d'où ils étaient venus. A la terre. A la poussière. A l'infiniment grand. Le néant... D'où me vient cette muse ? Et où veut-elle m'emmener ?... Suis-je un stoïque ? Et eux, qui sont-ils ?

L'école du « Portique » n'existe plus. Même à Athènes, il y a longtemps, il y a deux mille ans qu'elle a fermé ses portes. Mais l'école a laissé, écrit sur ses murs : « Pour vivre heureux et libre, il ne faut jamais lutter contre ce qui ne dépend pas de nous. Mais au contraire l'accepter. Apprendre aussi à s'abstenir des vices et des passions. Car ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses mais les opinions qu'ils en ont. »

Je dirai, surtout, les opinions qu'ils ont d'eux-mêmes. Narcisse en voyant son visage refléter sur l'eau croyait que le lac en était sublimé, mais le pauvre ne savait pas que le lac se réjouissait de voir son image dans les yeux de Narcisse. Voilà ! La messe est dite. Elles reviennent. Sans faire cas de personne. Elles passent. Blessant au passage tout ce qui s'attarde à les regarder ou essayer des les apprivoiser. Les indomptables minutes...

Alors, sustine et abstine, « Supporte et abstiens-toi », comme disaient Epictète et les stoïciens. Car le stoïcisme mène à l'ataraxie, l'autre tranquillité de l'esprit.